SAINT-PROUANT

L'INFORMATION MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE SAINT PROUANT www.saintprouant.fr

MAGAZINE

JUIN 2018
#04

La consolidation du Temple

SAINT-PROUANT

LE COMMERCE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE
deux dossiers importants à l'étude

Yannick Soulard
Maire

QUELLE OFFRE COMMERCIALE POUR NOTRE COMMUNE DE SAINT-PROUANT

Comme évoqué dans notre info communale d'avril dernier, le conseil municipal dans sa séance du 20 mars a validé l'offre de la CCI (Chambre de Commerce et de l'Industrie) et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour une étude approfondie sur le commerce à Saint-Prouant.

Cette étude comprend 4 parties, en voici le contenu et les objectifs visés.

1 - Potentiel commercial de Saint-Prouant
A partir d'un état des lieux de l'offre commerciale existante sur la commune et celles qui nous entourent, et en se comparant à des communes similaires, l'objectif est de déterminer si des activités manquent ou non sur la commune.

2 - Les besoins et les projets des commerçants en place
Les chefs d'entreprises commerciales et de prestations de services de la commune auront un entretien avec la CCI pour évoquer leurs besoins et projets de développement ou de transmission. Il nous paraît indispensable de les associer à cette étude sur l'évolution du commerce sur la commune.

3 - Deux études de marché, une pour «l'épicerie» et une pour la «Boucherie-Charcuterie-Traiteur»
Pour chacune de ces 2 activités commerciales une étude de marché sera réalisée. Les objectifs sont : déterminer et analyser la zone d'attraction, d'étudier la concurrence, de prendre compte les projets locaux, et d'approcher le chiffre d'affaires prévisionnel de ces commerces.

4 - Proposition sur l'évolution et l'emplacement préférentiel des commerces
L'objectif est de dégager des pistes de travail sur lesquelles la commune pourra agir pour rassembler les conditions favorables au maintien, voire au développement du commerce de proximité, en lien avec les espaces, les équipements publics et les opportunités immobilières.
C'est sur cette partie de l'étude que le CAUE nous accompagne, sur la stratégie urbaine, la prise en compte du bâti et du patrimoine existants, les accès, la circulation.

La remise de cette étude et de ses préconisations est prévue pour fin septembre 2018. Nous aurons alors à prendre des décisions pour permettre à la commune de Saint-Prouant de retrouver au plus vite une offre commerciale de proximité.

LE RESTAURANT SCOLAIRE ET LES LOCAUX ASSOCIATIFS

Comme vous le savez nous avons acquis la maison au n° 1 rue Georges Clemenceau, anciennement «Maison Loiseau». Cette acquisition nous permettra :
- D'agrandir le restaurant scolaire,
- De créer une salle de réunion en remplacement de celle du 18 rue Georges Clemenceau,
- D'aménager des locaux pour les associations (Familles Rurales, Ecole de Musique et Vogue la Galère),
- De créer un cabinet infirmier.

Le restaurant scolaire, «self»
Notre intention est de proposer un service unique au lieu des 2 services actuels. Un seul service réduit le temps de surveillance des enfants pendant le 1er ou le 2ème service et permet aux enfants de disposer de plus de temps pour déjeuner et améliore le fonctionnement des écoles, au niveau des horaires.
A la demande de Familles Rurales, gestionnaire du restaurant, et avec l'aide de Vendée Expansion, nous avons retenu une solution innovante, moderne «un self». Cette solution permet d'avoir un seul service avec une salle indépendante pour les petits et un self pour les grands.

Une chaufferie commune et la rénovation énergétique
Compte tenu de la proximité des bâtiments, nous optons pour une chaufferie à granulés bois commune aux 2 bâtiments : le restaurant scolaire et les locaux associatifs. Le Sydev nous accompagne sur la rénovation énergétique des bâtiments.

Les locaux associatifs
Nous avons rencontré l'infirmière et les associations concernées par le projet. Nous connaissons maintenant leurs besoins, en surfaces et équipements spécifiques. A partir de cet inventaire, Vendée Expansion va pouvoir nous proposer une organisation du bâtiment.

Notre souhait serait de livrer le restaurant scolaire pour la rentrée scolaire 2020. Il nous reste 6 mois pour affiner le projet, retenir un architecte et déposer les dossiers de demande de subvention en janvier 2019.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces différentes études et projets. En attendant c'est l'été, le temps des vacances et des congés avec je l'espère du beau temps pour nous tous.

Bonnes vacances.

#SOMMAIRE

EDITO 2

COMMISSIONS
Bâtiments 4-5
Communication - Urbanisme 6
Voirie - Environnement 7
Scolaire - Sociale 7
Voirie rurale 8
Entretien bâtiments 8
Économie d'énergie 8
Conseil Municipal des Enfants 9

ASSOCIATIONS 12-23
Sportive
Petite Enfance - Scolarité
Culturelles - Loisirs et Sociales

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
Pays de Chantonnay 26-28
Office de Tourisme 28-29

ORGANISMES EXTÉRIEURS
Clic Est Vendée 30
Scom 30
Recensement citoyen 31
Gendarmerie 31
Mes démarches à porter de clic 32

INFOS PRATIQUES
Horaires - État-civil 36
Tarifs municipaux 37
Infos santé et diverses 38
Calendrier 39

COMMISSION Bâtiments

Yannick Soulard
Maire

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Bâtiments : Bruno Durand, Françoise Granjon, Thierry Gilbert.

LE TEMPLE

Travaux présentés par Mme Patricia JAUNET, Architecte du Patrimoine

Les travaux sur le temple de Saint-Prouant s'attachent à la consolidation structurelle du bâtiment, la restauration des charpentes et la réfection de l'ensemble des couvertures en tuiles. La première tranche en 2018 concerne le chevet et la seconde, sur la nef, sera réalisée en 2019.

Le mauvais état sanitaire du chevet s'est confirmé lors du montage des échafaudages en février 2018. En effet, les infiltrations d'eau et les mouvements de l'ouvrage ont complètement disloqué les maçonneries de moellons déjà très fragiles et sous les poussées des charpentes.

En partie basse, les maçonneries sur la périphérie de l'édifice ont été injectées d'un coulis de chaux et les fissures calfeutrées. Cette phase a permis de redonner une cohésion au mur pour permettre les travaux de consolidation en sous-œuvre.

S'en sont suivis les travaux de restauration structurelle des maçonneries et la mise hors d'eau du chevet.

A partir des échafaudages et du parapluie, le plafond démoli dans le chœur a laissé place à la charpente bois et sa voûte, charpente dont le poinçon porte la date de 1782.

La voûte est confectionnée d'un torchis de terre et argile structuré de brindilles et pailles appliquée sur un «lattis» de demi-branches refendues pointées aux clous en sous-face des chevrons, le tout recouvert d'un enduit badigeonné de

plusieurs passes de chaux blanche. Ce badigeon recouvre notamment la clef de la voûte en cul-de-four et devait descendre sur les murs.

La couverture en tuiles déposée nous laisse apparaître une charpente à chevrons formant ferme avec entrait retoussé assemblé à chaque extrémité sur les chevrons par trois chevilles à tête chanfreinée. Cette structure charpentée est tout à fait particulière, jamais rencontrée ni par le charpentier des Ateliers PERRAULT, ni par l'architecte du patrimoine Patricia JAUNET.

Les boiseries de la nef réalisées dans les années 1940, puis déposées pour permettre la réalisation des tirants, laissent apparaître une teinte ocre-rouge, visiblement d'anciens badigeons faisant office de soubassement.

La charpente déposée pour être restaurée en atelier, a permis la reprise sur une vingtaine de centimètres, de la tête de maçonnerie avec la réalisation d'un chaînage en béton armé par l'entreprise de maçonnerie LEFEVRE. Une réservation a été effectuée pour la création du chéneau invisible de récupération des eaux de pluie suivant la sablière intérieure de la charpente.

Les travaux à venir à partir du 22 mai 2018 sont les consolidations structurelles sur la hauteur des murs par des tirants invisibles, la réalisation du chéneau encastré puis la réfection de la couverture en tuiles tige de botte.

Une souscription est ouverte. Vous pouvez faire un don par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine (réduction d'impôt) et ainsi apporter votre soutien à ce projet.

L'ÉCOLE PUBLIQUE

À la base, notre réflexion portait uniquement sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments les plus anciens. Au fur et à mesure de l'avancement de cette réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait élargir notre projet à la rénovation et la restructuration de l'école. M. Thibault POCHON, architecte, est retenu pour ce projet. Le Sydev nous conseille sur la partie rénovation énergétique. L'équipe enseignante est consultée et associée à la réflexion.

Les travaux envisagés (voir plan)

- Création d'une nouvelle entrée avec un préau
- Création de 2 sanitaires «en dur» (suppression du modulaire), un bloc accessible depuis la cour, et un deuxième bloc spécifique aux maternelles, accessible depuis leurs classes.
- La création d'une nouvelle chaufferie avec son local de stockage du bois à granulés.
- Le remplacement des cloisons, l'isolation des parois et plafonds, le changement du sol de la maison et de la classe maternelle
- Mise aux normes des installations électriques, amélioration de la qualité de l'air et respect des normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- La création d'un ensemble maternelle allant de la petite section au CP, avec dortoirs et sanitaires attenants directement accessibles depuis les classes.

Thibault Pochon Architectes Associés

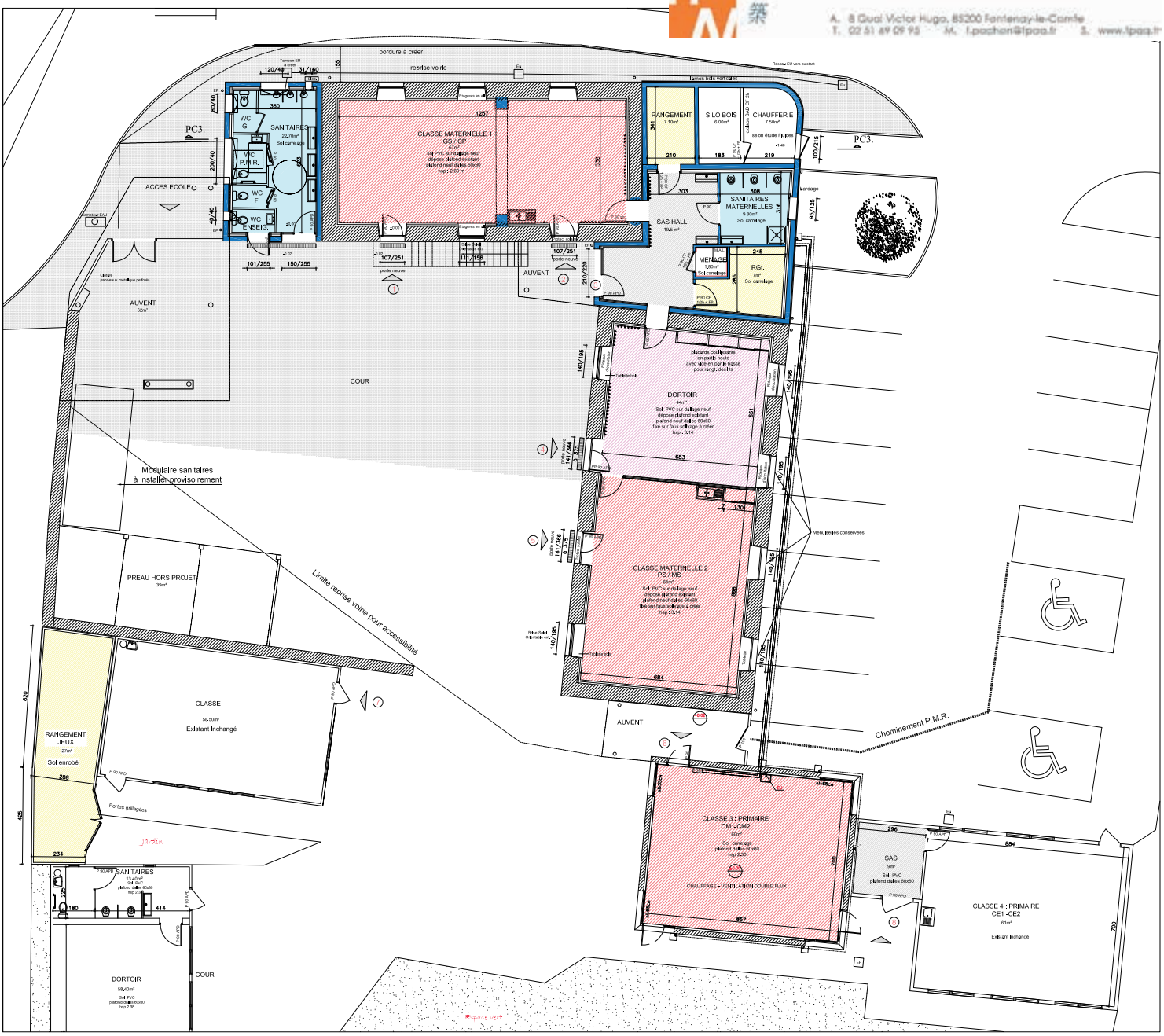

Organisation et planning

- Nous en sommes au dépôt du permis de construire. Les travaux débuteront en septembre 2018, pour se terminer fin juin 2019.
- Pour permettre la continuité du fonctionnement de l'école pendant les travaux, des modulaires seront installés pour déplacer la classe maternelle, la bibliothèque et la salle des professeurs.
- Ces modulaires seront installés fin juin 2018, jusqu'en juin 2019, sur le parking derrière l'école en face la salle de sport.

Ce parking sera indisponible pour le temps des travaux.

COMMISSION
Communication Urbanisme

Marie-Christine Sellier
Adjointe

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Communication : Julien Charrier, Béatrice Genty, Françoise Granjon, Maud Oger

Urbanisme : Joël Flandrois, Gérard Mercier

COMMUNICATION

A la rentrée de septembre, nous actualiserons le site internet. Les associations seront sollicitées pour mettre à jour leur espace dédié.

URBANISME

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLUI) de la commune

Il s'applique depuis le mois de Juillet 2017. Comme l'exige la loi, il prévoit moins de consommation de terres agricoles : densification dans le périmètre urbain et pas de construction dans les villages où seules des extensions maîtrisées sont autorisées.

PLU Intercommunal (PLUi)

Actuellement, nous travaillons sur le PLUi afin d'harmoniser le document d'urbanisme à l'échelle de la Communauté de Communes.

Réglementation

Les projets de construction (maisons, extensions, clôtures, pergolas, abris de jardin...) sont soumis à déclaration préalable ou permis de construire selon leur nature et leur superficie. Ces dossiers sont à déposer en mairie.

La seconde tranche : Lotissement Bellevue 2 extension

Elle est commercialisée depuis le mois de février 2018. 17 lots d'une superficie allant de 580 m² à 1 344 m² sont aménagés. 2 lots sont déjà réservés. Ils sont au prix de 44,40 € TTC le m². Renseignements auprès de la mairie.

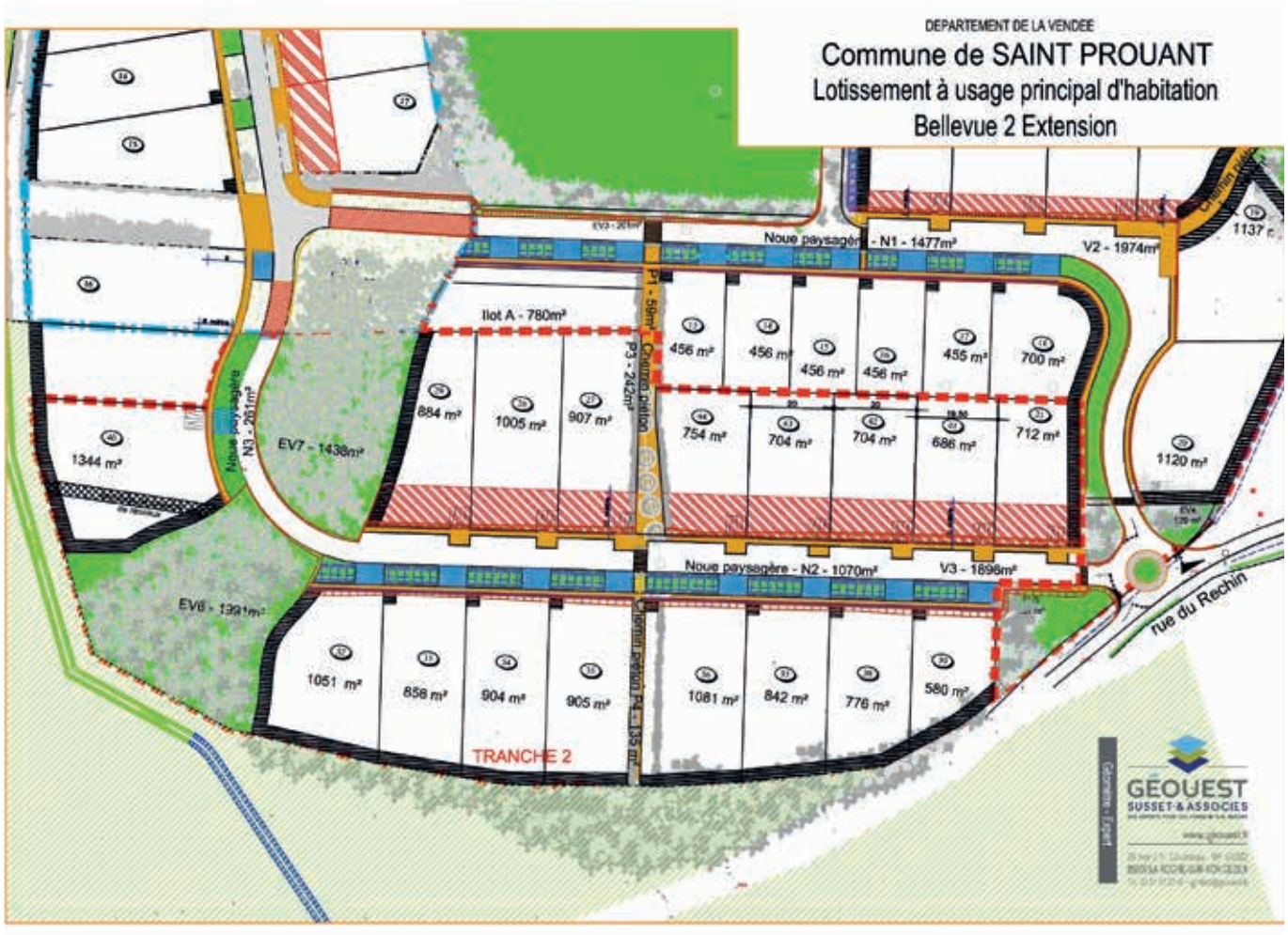

COMMISSION Voirie Environnement

Joël Flandrois
Adjoint

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Voirie : Gérard Mercier, Philippe Rainteau, Philippe Roulleau, Frédérique Rousseau, Marie-Christine Sellier

Environnement : Françoise Granjon, Frédérique Rousseau

VOIRIE

Travaux effectués en 2017/2018

- Les Hautes-Papinières : Après concertation avec les riverains, des travaux d'aménagement de sécurité et de limitation de la vitesse ont été effectués : des trottoirs et une partie du réseau des eaux pluviales. Le retraçage de la chaussée a été réalisé avec l'accord de l'Agence Routière Départementale. Un radar pédagogique a été implanté.
- Impasse de Bel Air et route de Monsireigne : Réfection d'une partie de la chaussée et des eaux pluviales, sentier et passage piétons pour la sécurité des enfants qui vont prendre le bus rue de l'Océan.
- Rue de l'Océan : Finition des trottoirs des feux à la sortie vers Pouzauges.
- Parkings à «La Pousse Vieille» : Aménagement de places de stationnement des 2 côtés de la rue de la Pousse Vieille.
- Plusieurs sentiers piétonniers en « ancaral ».
- Viabilisation de la seconde tranche du lotissement Bellevue 2 extension est terminée.

Travaux prévus en 2018

- Bicouche de la route de la Suraudière (de la RD 960 bis au lieu-dit).
- Réfection des bordures en bicouche et mise en place de l'éclairage public rue du Grand Lay (de la rue de Rechin à Moque Souris).
- Poursuite des sentiers pétionniers en « ancaral ».
- Effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public à La Roche Batiot

Vieux Centre-Bourg (rues de la Cognasse, du Dr Bonnenfant et du Lavoir)

Suite à l'étude réalisée par le cabinet Géouest, la commune a décidé de débuter les travaux :

- En 2018 : réfection des réseaux eaux pluviales et eaux usées.
- En 2019 : réfection du réseau d'eau potable par Vendée Eau.
- En 2020/2021 : travaux de voirie

ENVIRONNEMENT

- Des arbres dangereux ont été coupés : dans le lotissement Bellevue et à la salle du Petit Lundi.
- Plate-forme des déchets verts : après un sinistre sur le portail, tout est rentré dans l'ordre. Merci à tous les bénévoles pour le bon fonctionnement des permanences.

En 2018,

- Écopâturage : les bassins de rétention du lotissement Bellevue 2 seront prochainement entretenus par des chèvres et des moutons.
- Des tables de pique-nique ont été remplacées, dont une pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à la Bourroche.

Un grand merci aux employés municipaux qui sont toujours disponibles pour nos nombreuses demandes de travaux.

COMMISSION Scolaire - Sociale

Béatrice Genty
Adjointe

MEMBRES DE LA COMMISSION :

Scolaire : Stéphanie Bret, Maud Oger

Sociale : Stéphanie Bret, Maryse Chevallereau, Maud Oger

Sous la présidence de Yannick Soulard, personnes nommées hors conseil : Thérèse Blanchard, Lucile Boivineau, Marie-Yolande Charbonneau, Françoise Roy

AFFAIRES SCOLAIRES

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) retour à la semaine de quatre jours. Depuis la rentrée de Septembre 2017, la municipalité en collaboration avec Familles Rurales, les parents d'élèves et l'équipe enseignante ont élaboré un questionnaire sur la poursuite ou non des rythmes scolaires. Le retour des parents a été en majorité favorable à l'arrêt des rythmes scolaires. Le conseil d'école s'est également prononcé dans ce sens. Le conseil municipal a voté l'arrêt de la semaine de quatre jours 1/2 lors de sa séance du 30/11/2017. Les enfants de l'école Isaac Potet retourneront donc à la rentrée 2018, à la semaine de quatre jours. La municipalité tient particulièrement à remercier le personnel de Familles Rurales pour son implication depuis ces quelques années pour les TAP, auprès des enfants.

AFFAIRES SOCIALES

La Mutuelle communale. Depuis 2014, un grand nombre de communes, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), se sont engagées dans une action d'amélioration de l'accès aux soins de leurs administrés en raison d'un constat partagé : les tarifs des contrats individuels de complémentaire santé sont élevés et de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé pour des raisons financières. Le CCAS de Saint-Prouant par le biais d'un questionnaire a recensé les besoins de la population ciblée, hors de la vie active ou exclue du dispositif de complémentaire collective obligatoire. Le CCAS a proposé une réunion publique d'informations avec 2 organismes : l'association Axiom et la Compagnie Axa, proposant des contrats de mutuelle santé, le 19/06/2018 à la salle de la forêt.

Le goûter du CCAS. Il a eu lieu le vendredi 16/03/2018 à la salle de la forêt avec une centaine de personnes et était animé par «Les Compagnons de l'Arquignon» de St-Germain-de-Prinçay.

COMMISSION
Voirie rurale

Philippe Rainteau
Conseiller municipal délégué

Cette année trois villageois sont venus prêter main forte aux exploitants et anciens exploitants pour entretenir les anciennes routes de remembrement.

En fin d'année, la commission voirie rurale réunit les exploitants agricoles de la commune pour échanger sur leurs besoins, afin de prévoir au plus juste le budget nécessaire à ces travaux.

Voici ceux qui ont été réalisés cette année :
- 3 600 m de nettoyage de fossés de routes communales,
- 6 accès aux parcelles agricoles,
- Réfection de la route de remembrement des Hautes-Papinières.

Avec l'aide des employés communaux, nous continuerons à entretenir les routes et à en assurer leur sécurité

COMMISSION
Entretien bâtiments Économie d'énergie

Thierry Gilbert
Conseiller municipal délégué

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Voici les travaux inscrits au budget :
- Salle de la Forêt : changement des dalles du plafond du bar et peinture de la cuisine,
- Foyer des jeunes : nettoyage du bardage et changement des fenêtres,
- Logements de la Pousse-Vieille : remplacement des menuiseries et aménagement de la salle de bain au locatif n° 1,
- Atelier municipal : mise en sécurité,
- Stade Jean Rochais : divers travaux de zinguerie.

ÉCONOMIE ÉNERGIE

Éclairage public :

En partenariat avec le Sydev, ont été installés depuis peu, aux différents carrefours de la rue de l'océan et ronds-points, des boîtiers qui permettent de baisser l'intensité lumineuse, tout en maintenant la sécurité.

Le niveau d'éclairage est réduit automatiquement entre 22 h 30 et 6 h 30.

Gain espéré : 2,5 % de la facture totale de l'éclairage public.

COMMISSION ASSOCIATIONS

La Municipalité propose la 2ème matinée des associations : le but est de regrouper un maximum d'associations pour que les parents puissent inscrire leurs enfants aux différentes activités sportives, culturelles, ou extra-scolaires.

La matinée aura lieu le **SAMEDI 30 JUIN à la salle Omnisports de 9 h 00 à 12 h 30**.

Les dernières subventions votées :
- Tennis Club Prouantais ..... 150 €
- GDON ..... 50 €
- BMP FC ..... 1 155 €
- ADILE ..... 50 €
- Chrono des Nations ..... 150 €

Rectificatif :
- Club des aînés ..... 150 €

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Stéphanie Bret
Conseilllère Municipale chargée du CME

MEMBRES ADULTES :

Joël Flandrois, Pascal Gauducheau

En haut, de gauche à droite :
Angéline, Léna, Isidore, Inès, Pauline
En bas, de gauche à droite :
Jean, Noah, Mahé, Maxence et Lenny (Léo absent)

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 11 enfants élus : 6 CM2 et 5 CM1, qui habitent à Saint-Prouant. Il permet aux élèves de proposer des actions pour améliorer la vie de leur commune. Les jeunes sont élus pour un mandat de deux ans. Le conseil se réunit pendant les vacances scolaires.

Cette année, 12 enfants de CM1, des deux écoles, se sont présentés. Chaque candidat a confectionné une affiche présentant ses idées. Il y avait 5 sièges à pourvoir (CM2 sortants). Les enfants de CM1, munis de leur carte d'électeur, ont ensuite été conviés aux élections qui ont eu lieu, à la mairie, le 13 octobre 2017.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants de CM1 ont exposé, aux CM2, le projet pour lequel ils ont été élus. Nous avons aussi remercié les anciens élus (partis en 6ème) et nous avons discuté de la commémoration du 11 novembre. Ensuite, en janvier, nous nous sommes réunis en conseil et nous avons voté pour le projet de l'année.

Pour cette année scolaire 2017/2018, il a été choisi l'installation d'un terrain de bosses. Nous devons rencontrer les employés communaux pour discuter du lieu et de l'aménagement de ce terrain. Nous tenions à remercier le conseil municipal des adultes qui nous a alloué un budget plus conséquent pour pouvoir mener à terme nos différents projets. Merci également aux associations qui ont fait don du bénéfice de la journée du Forum.

En effet, nous n'avons pas fini nos affichages sur le respect de la nature (projet de l'année 2016/2017). Pendant les vacances de février, nous avons nettoyé les panneaux du parcours santé, mais nous souhaitions surtout «débarrasser» la nature de ses déchets. Autour de l'étang de la Bourroche et de la salle de la Forêt, nous avons malheureusement récolté beaucoup de bouteilles en verre et en plastique, de papiers divers, de cannettes... !

C'est pourquoi, pendant les vacances d'avril, nous avons eu une intervention d'une artiste de la commune Marie-Annick Coutant. Elle nous a présenté ses techniques d'arts plastiques et nous a aidés à mettre en forme nos affiches sur la préservation de l'environnement. Une dernière séance aura lieu début juillet pour finaliser nos panneaux. Nous pourrons ainsi les faire installer sur différents sites de la commune afin de sensibiliser les gens au respect des espaces publics...

DEVINEAU
BOULANGER - PÂTISSIER

Tél. **02 51 66 40 56**
18 rue de l'Océan
85110 SAINT PROUANT

SUN Coiffure

PAULETTE THOUMOUX
12 RUE DE LA COGNASSE
85110 SAINT PROUANT

Mardi : 9h 12h - 14h 17h45
Mercredi : 9h 12h - 14h - 18h30
Jeudi : 9h 12 h - 14h 18h30
Vendredi : 9h 12h - 14h 19h
Samedi : 8h 13h

02 51 66 47 80
paulette.thoumoux@orange.fr

CAILLAUD MENUISERIE
Menuiserie bâtiment - Agencement fourgons loisir et pro

Vincent Caillaud
10 rue du Complant
85110 Saint-Prouant

vinc.caillaud@wanadoo.fr
06 74 49 09 00
02 51 66 49 32

Entreprise de Maçonnerie
ORGERIT Jacques
Construction • Rénovation ▪ Couverture • Ravalement
8 rue du Fief de la Cure • **85110 ST PROUANT**
Tél. 02 51 66 41 10 / Port. 06 07 02 31 53
Email : jacques.orgerit@wanadoo.fr
Site : www.maconnerie-orgerit.com

CARRELAGE
Thierry Gaborit
carrelage faïence
béton décoratif
chape fluide
Saint-Prouant
gaborit.thierry2@wanadoo.fr - **02 51 66 49 06**

SARL Blanchard & Cie
AMBULANCES PROUANTAISES

AMBULANCES - VSL - TAXIS

Communes de stationnement pour les taxis :

St Prouant | Monsireigne | Le Boupère

02 51 91 44 15

3 rue des Bouleaux - ZA de Richebonne - 85510 LE BOUPÈRE

Luc Soulard POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE

POMPES FUNÈBRES - MAISONS FUNÉRAIRES
MARBRERIE § MONUMENTS - CONTRATS OBSÈQUES

– Permanence 24h/24, 7j/7 –

ZAE L'Horizon
85130 LA GAUBRETIÈRE
02 51 67 78 33

15 rue Eugène Charrier
85510 LE BOUPÈRE
02 51 67 16 68

17 rue du Moulin
85130 LA VERRIE
02 51 67 78 33

contact@lucsoulard.fr

Baptiste GENTY

CARRELAGE ■ FAÏENCE ■ BÉTON CIRÉ ■ CHAPE FLUIDE
SALLE DE BAIN Clés en Main

02 51 63 93 14

Votre artisan Carreleur !

Z.I. des Grands Montains

85110 SAINT-PROUANT

www.baptiste-genty.fr

BOUPÈREMONPROUANT Football Club

Pierre RABILLIER
Président

07.81.15.39.20
contact.bmpfc@gmail.com
www.bmpfc.fr

La première bougie peut être soufflée avec le sourire ! Au terme de cette saison initiale de notre club, le BoupèreMonProuant Football Club dresse un bilan positif de son activité.

En effet, les objectifs sportifs sont globalement atteints. :

- Les équipes seniors A, B et C rejoindront l'échelon supérieur en septembre prochain et cela était clairement attendu. Pendant ce temps l'équipe D après des dimanches initiaux difficiles, a brillamment relevé la tête pour allier victoires et matchs aboutis. Les entraineurs et dirigeants de ces équipes, ont su drainer une énergie, un engouement qui a donné envie aux joueurs de s'investir plus intensément que les années précédentes. Cela s'est ressenti lors des entrainements et tous les dimanches pour notre plus grand plaisir à tous ! Certes certains d'entre nous regretteront encore quelques temps nos défaites en coupe. Considérons que cette amertume est la conséquence de notre dynamique de victoires, de notre désir d'avancer. Alors retenons plutôt qu'en seniors la saison 2017-2018 fut celle qui a permis aux joueurs, dirigeants, bénévoles supporters issus des clubs de la JFPM et du RSB de se rencontrer autour de matchs bien souvent victorieux !
- Nos équipes jeunes engagées en compétition, les U18, U15 et U13 se sont toutes comportées brillamment dans leurs championnats respectifs. Le haut de tableau était attendu pour la plupart d'entre elles. Les efforts déployés par les joueurs et leurs accompagnateurs sur les terrains, l'investissement des parents afin que les stades soient accueillants nous ont là aussi offerts de bons moments de joie. Le but de notre accompagnement dans ces catégories est de tirer vers le haut la globalité des joueurs, tout en leur inculquant les valeurs de notre club.
- Enfin, l'école de foot, appellation qui regroupe les U7, U9 et U11 a pour but d'accompagner nos plus jeunes et leur entourage vers la découverte de ce sport. Il s'agit là bien évidemment du jeu en lui-même, mais aussi de toutes les nécessités qui incombent à une association comme la nôtre pour perdurer : respect des responsables, des règles de vie collective, investissement bénévole.

Ainsi, après cette saison, le BMP FC est fier que ses nouvelles couleurs soient portées sur les terrains de Vendée. En effet, grâce au soutien de nos sponsors nous avons pu habiller toutes nos équipes des U7 aux seniors, de nos maillots bleus. Ce défi d'afficher dès le début une unité d'équipement nous a permis de créer une émulation, une identité clairement définie, repartir sur un nouveau projet sans pour autant nier l'histoire de la JFPM et du RSB.

La première saison du BoupèreMonProuant Football Club qui s'achève marquera le début d'une nouvelle page de notre sport sur le territoire de la commune. Celle par exemple qui nous a conduit a éditer nos premières feuilles de paye et devenir employeur, celle qui a vu disparaître l'appellation «Jeune France» du nom du club. Mais c'est également celle à partir de laquelle après les matchs il n'est plus nécessaire de frotter des chaussettes verdies afin qu'elles retrouvent leur blancheur originelle... Et oui, cela est appréciable !

Au-delà de cette anecdote, le travail fourni tout au long de l'année par l'ensemble des bénévoles du club qu'ils soient ou non membres du conseil d'administration, a construit le BMP FC. Nous n'en sommes qu'au début de cette nouvelle aventure, mais nous sommes globalement satisfaits des bases posées. Alors, profitons de la trêve estivale pour revenir en forme œuvrer à la dynamique sportive et humaine de notre club. Notre association vous remercie tous, partenaires, joueurs, bénévoles, parents pour votre présence à nos côtés. Soyons conscients des efforts qu'il nous reste à fournir pour que **BMP** signifie encore longtemps **Beau Mariage** de **Passionnés**.

ESPÉRANCE BASKET

Amandine GUESDON
Présidente

abidine 2205@gmail.com

Concernant les équipes seniors, au niveau du championnat, l'équipe seniors féminine se maintient en DF2 avec un bilan mitigé de victoires et de défaites mais l'envie et l'énergie étaient toujours présentes.

Les bonnes nouvelles sont du côté de la jeunesse avec au total 11 équipes jeunes et une école de basket, la relève est assurée car les effectifs ne cessent d'augmenter.

Les résultats sont dans l'ensemble positifs à l'image de notre équipe garçons qui a réalisé de belles performances devant un public toujours présent pour les encourager.

Je tiens également à remercier les différents dirigeants, entraîneurs, coatchs et bénévoles qui donnent de leur temps, «Kiki» qui initie et forme les jeunes à la pratique du basket ainsi que les jeunes qui nous aident dans les entrainements.

Pour la saison de basket 2017-2018, l'Espérance Basket en entente avec l'Alouette Basket Monsireigne a vécu une belle saison.

Les manifestations pour cette saison ont été fructueuses comme notre repas à domicile et bien sûr l'organisation des quarts de finale challenge et coupe de vendée seniors le week-end du 12 et 13 mai 2018 avec un public en folie.

Les licences données à l'assemblée générale du 22 juin seront à retourner le samedi 30 juin de 9 h à 12 h30 à la salle de basket lors de la matinée des inscriptions des associations sportives prouantaises.

Appel aux bénévoles qui veulent donner du temps au sein du club de basket soit dans des commissions soit dans le bureau car nous avons besoin de vous pour pouvoir avancer au fur et à mesure des années.

Bel été à tous et rendez-vous pour la prochaine saison 2018-2019.

LE VOLANT PROUANTAIS

Valentin COUSSEAU
Président

06.13.18.72.67
cousso1664@hotmail.fr

Pour cette année, nous sommes 26 inscrits.

Les séances se déroulent le jeudi soir, à partir de 20 h, à la salle de sports, où nous pratiquons le badminton en loisirs, dans une ambiance conviviale.

Alors venez nous rejoindre. Pour cela, il vous suffit simplement d'une raquette (les volants sont fournis).

Des matchs amicaux sont également organisés en simple ou en double, tout au long de la soirée.

Et pour clôturer la fin de saison, une soirée grillades est organisée, où toutes les familles sont conviées.

PÉTANQUE PROUANTAISE

Michel COUTANT
Président

coutant85@free.fr

La triplette championne

A ce moment de l'année, pour la Pétanque Prouantaise, la saison bat son plein

Pour cette nouvelle édition, nous sommes soixante, c'est-à-dire le compte parfait pour utiliser tous les terrains. Merci aux nouveaux joueurs qui sont venus grossir la liste.

La saison passée a été marquée par le quarante-cinquième anniversaire. La fête a été belle le 14 juillet. Nous étions une bonne centaine et l'ambiance superbe. Chaque joueur a reçu, à cette occasion, un polo à l'effigie du club. Nos partenaires l'ont également reçu en remerciement de leur aide.

Les champions de cette saison marquante étaient Olivier Auneau, André Mercier et Louis-Marie Normand pour l'équipe classée première. Suivaient en suite : Luc Genty, Jean-Luc Giraud, Henri Guilloteau et Jean-Luc Chauvet, Frédéric Penaud, Claude Suire. Félicitations à eux et à tous les participants et merci à la trentaine de remplaçants qui permettent la bonne marche du championnat.

ADMR
St-Prouant - Rochetrejoux - Le Boupère

Pôle associatif intercommunal
12 rue du Vieux Château
85700 POUZAUGES

02.51.51.26.96
chataigneraiepouzauges@admr85.org

L'ADMR : 6 bonnes raisons de nous faire confiance

La proximité : Association proche de chez vous

La qualité de service : le réseau ADMR est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services pour la satisfaction de ses clients

La dimension humaine : Au-delà de la prestation technique, l'humain est au cœur de notre action

Une offre globale : L'ADMR offre une large palette de services allant de la petite enfance jusqu'à la personne âgée ou handicapée.

L'expérience : Innovation constante pour vous apporter le meilleur service. Les salariées ADMR sont formées tout au long de leur vie professionnelle ce qui est un gage de leurs compétences.

Toujours une solution : Salariées et bénévoles sont à votre écoute pour trouver la solution adaptée à vos besoins

Pour tous renseignements concernant les personnes âgées (aide à la toilette, téléassistance, transport accompagné, ménage, entretien du linge) appelez le secrétariat au 02 51 51 26 96 une personne compétente sera à votre écoute et pourra vous aider dans vos démarches .

Et pour la famille (garde d'enfants à domicile, soutien temporaire aux familles à domicile, ou pour un évènement familial : naissance, maladie, hospitalisation) ainsi que ménage et repassage pour tous, contactez Yvette GUERY au 02 51 66 42 01.

Petit rappel : Le secrétariat de l'ADMR est basé à Pouzauges au Pôle associatif intercommunal – 12 rue du Vieux Château. Si vous cherchez à joindre la secrétaire, pour changement de planning ou tout autre renseignement appelez le 02 51 51 26 96.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée à Saint Prouant le 25 mai.

Envie de faire plaisir... Offrez la carte cadeau «détentissime», vous ferez des heureux !!! en vente sur : www.admr85.org

AMICALE RÉSIDENTS
Ehpad Les Érables

Nadège Michenaud-Ferchaud
Présidente

02.51.66.42.65
leserables.ehpad@gmail.com

L'année 2017, a été riche en activités et animations diverses à la Résidence les Erables.

Les rencontres avec les bébés et les assistantes maternelles de Saint-Prouant/ Echanges avec les Ecoles/ Centre de loisirs : Dans le cadre des échanges inter générationnels, les bébés et les enfants scolarisés viennent plusieurs fois dans l'année pour rencontrer nos résidents et partager des moments de jeux, de bricolage, de chants...

Sortie pique-nique : le Mardi 26 septembre : Sortie à la Tricherie à Mesnard la Barotière. Les résidents accompagnés de membres du personnel, de familles et de bénévoles ont passé une journée de détente ponctuée de jeux et de balades autour de l'eau.

Guerre 14-18 : 3 personnes de l'Association d'histoire de la Boissière de Montaigu sont venues présenter des films, des objets et des témoignages sur la guerre 14-18

- Les anniversaires des résidents fêtés tous les deux mois, animés par des groupes folkloriques, des chanteurs, des danseurs ;
- Rencontre avec le chien Leffe un après-midi par mois ;
- Des sorties à la Savonnerie des Épesses, visite de Atelier de peinture Mouchamps ;
- Des repas à thèmes entre le personnel et les résidents ;
- Les petits déjeuners sous forme de buffet ;
- La participation au projet «Boît'à talents» à la salle du Boupère le 23 Novembre ;
- Le marché de Noël.

Animations 2018 :

- Le concours de belote a eu lieu le jeudi 22 Mars ;
- Journée «bol d'air» au Boupère le mardi 5 Juin ;
- **Repas des familles Le jeudi 14 Juin à la salle de la Forêt pour les 20 ans de l'EHPAD** ;
- Sortie pique-nique le jeudi 13 Septembre à Poupet St Malo du Bois

BIBLIOTHÈQUE
Municipale

Maryse CHEVALLEREAU
Responsable

chevallereau.f@orange.fr
www.bibliotheque-cc-paysdechantonnay.fr

L'inscription est gratuite : il vous suffit de venir y chercher une carte personnalisée.

Comme les autres années, les animations « bébés lecteurs » et le « comité lecture » sont toujours très actives.

Trois classes de l'école Saint-André viennent chaque semaine dans nos locaux et peuvent ainsi bénéficier de nos nouveautés.

Colette Bondue a souhaité arrêter pour convenance personnelle ; nous en profitons pour la remercier pour son investissement. Deux bénévoles se sont jointes à nous, il s'agit de : Anne-Marie Durand et Michèle Levron.

Nous tenons à remercier également Marie-Annick Coutant qui n'hésite pas à donner des conseils et même à prendre ses pinceaux pendant nos différentes animations.

Il y a maintenant deux bibliothécaires à la Communauté de Communes qui nous aident dans nos achats, il s'agit de Laurence qui vient de rejoindre Mélissa.

Nous vous souhaitons un très bel été.

BRIN D'ÉVEIL

Pascale GIRAUD
Responsable

giraudjeanluc5553@neuf.fr

Les assistantes maternelles adhérentes à l'association, se rassemblent 2 fois par mois, lors des matinées d'éveil, dans les locaux de la périscolaire ou à la salle du Petit Lundi.

Pour les enfants, une matinée d'éveil permet de favoriser une ouverture sur la vie collective et participer à l'éveil et au développement sensori-moteur des jeunes enfants en proposant des activités adaptées et variées :
- Histoires, musiques, avec Camille la chenille (leur mascotte) ;
- Bricolage, étoile, couronne des rois, dessin de pâques, gommettes, «play maïs», semoule ;
- Motricités : «pouss pouss», tapis, balles, ballons ;
- Souffle : bulles ;
- Fête de noël ;
- Matinées (chanson, spectacle) à l'EHPAD les Érables en décembre sur le thème de Noël et en mars sur le thème de Pâques.

Quelques jeunes retraitées nous apportent une aide précieuse, afin de pouvoir profiter pleinement de nos rencontres, pour le bien-être des enfants.

FAMILLES RURALES

Nadège PIEDNOIR
Sonia BOISSEAU
Co-Présidentes

famillesruralesstprouant@gmail.com

DATE À RETENIR

16 DÉCEMBRE 2018
ARBRE DE NOEL

En ce début d'année 2018, l'association Familles Rurales compte 143 familles adhérentes et 9 bénévoles qui s'investissent au mieux pour le bien-être des enfants.

Conseil d'Administration :
- Co-Présidente 1 : Nadège PIEDNOIR
- Co-Présidente 2 : Sonia BOISSEAU
- Secrétaire : Isabelle SOUCHET
- Trésorière : Lucie CHATAIGNER
- Vice-Trésorière : Mélanie BOUCHET

Commission Accueil de Loisirs :
- **Année + Été :** Nadège PIEDNOIR, Sonia BOISSEAU et Vincent FERCHAUD, lien avec Élise AUGUIN coordinatrice

Commission Loisirs en liberté :
- Vincent FERCHAUD

Commission Pré-Ados :
- Isabelle SOUCHET

Commission Finances :
- Lucie CHATAIGNER, Mélanie BOUCHET, Magalie ROY, lien avec Élise AUGUIN coordinatrice

Commission Restaurant scolaire :
- Mélanie BOUCHET, Hélène BOURDET, lien avec Laura GENTY coordinatrice

Commission Animation :
- Delphine DAVID, Magalie ROY

Commission Parentalité :
- Delphine DAVID

Familles Rurales, c'est : la périscolaire, le centre d'été, les pré-ados, le foyer des jeunes, le restaurant scolaire mais aussi le club des aînés. C'est également des moments de partage avec d'autres communes (Rochetrejoux, Saint Germain) autour du thème «LA FAMILLE/LA PARENTALITE».

RESTAURANT SCOLAIRE

6 rue Georges CLEMENCEAU
Tél : 02 51 91 59 20
Port : 07 87 47 78 79
e-mail : restaurantscolairestprouant@hotmail.fr

Important :
En cas d'absence de votre enfant, pensez à prévenir le restaurant scolaire au 02 51 66 44 13.
Une boîte aux lettres est à votre disposition au restaurant scolaire et au bureau de la permanence.

Pour toute demande d'inscription, de changement d'inscription, d'absence prévisible, de paiement de facture, réclamations, questions diverses, vous pouvez vous adresser à notre salariée, Mme Laura GENTY.

Les horaires de permanence (pendant les périodes scolaires) :
- Le lundi de 9h à 11h15 et de 12h15 à 16h
- Le mercredi de 9h à 12h (les deux derniers mercredis du mois)
- Le vendredi de 12h15 à 16h (et de 9h à 11h15 les deux premiers vendredis du mois).

Nombre d'inscrits pour l'année 2017/2018 :
Il y a 9 adultes inscrits (enseignants déjeunant à l'école) et 216 enfants qui viennent pour la plupart d'entre eux tous les jours de la semaine (excepté le mercredi qui est géré par l'accueil de loisirs).

Le déjeuner se déroule de 12h à 13h30 et se répartit sur deux services :
- 1er service avec les plus petits ainsi que les CP
- 2ème service avec les enfants à partir du CE1

Depuis le 1er janvier 2016, l'ensemble du personnel du restaurant scolaire est géré par le Groupement d'Employeur Départemental de Familles Rurales Vendée (GEFR85).

Le personnel du restaurant scolaire au 1er janvier 2018 :
- Caroline GUICHETEAU (responsable du fonctionnement des services)
- Valérie GOUPILLEAU, Colette RAPIN, Annabelle GOUGNARD, Martine DEMISSY, Laurence CAILLAUD (remplacée par Céline FOURNIER) et Laëtitia ABRAN qui assurent la préparation, le service et l'entretien des locaux.

Depuis le 1er avril 2016, c'est la cuisine interscolaire du Boupère qui fournit les repas. Nous avons souhaité privilégier les produits locaux avec des produits frais.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019 auront lieu <u>le samedi 30 juin 2018 à partir de 9h30 à la salle de sports</u> (à l'occasion de la matinée des inscriptions des associations).

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

8 rue Georges CLEMENCEAU
Tél : 02.51.64.07.96
e-mail : pfutes85@outlook.fr

Equipe salariées :
- Directrice : Delphine FORTIN
- Animatrice et responsable section pré-ados : Emilie HUVELIN
- Animatrices : Estelle BOUFFANDEAU, Aurélie MERLET, Elodie BIZON, Line HERBRETEAU, Caroline GUICHETEAU et Valérie GOUPILLEAU.

L'année scolaire :

Horaires d'ouverture :
- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 6h45 – 9h et 16h30 – 19h
- Le mercredi et petites vacances : 6h45 – 19h

Nous accueillons également durant les mercredis et les petites vacances, les enfants de ROCHETREJOUX.

Les repas sont pris au restaurant scolaire.

L'association Familles Rurales a organisé de nouveau un arbre de Noël, le dimanche 18 décembre 2017.

Les enfants vous ont présenté un spectacle sous le thème de «Lumière sous les stars».

Nous avions également prévu plusieurs stands : bar, pâtisserie, pêche à la ligne, bourriche... Une très belle journée et merci à toute notre équipe qui nous a présenté un joli spectacle ainsi que les enfants sans qui rien ne serait possible.

A la rentrée scolaire 2017, les TAP ont continué. Ils sont encadrés par 5 salariées qui prévoient des activités sur plusieurs thèmes.

Un forfait de 5 euros par enfant et par période est demandé aux familles soit 25 euros pour l'année scolaire.

A partir de la rentrée scolaire 2018, les TAP n'existeront plus. L'école publique revient à 4 jours par semaine.

Le centre d'été :

Le centre ouvre ses portes : du 09 juillet au 31 août 2018 (avec fermeture du 30/07/18 au 17/08/18).

En juillet, nous accueillons entre 30 et 90 enfants répartis dans les 2 locaux.

Le thème pour cet été : «LES ATELIERS DES ANIM'MOMES». Au programme : 3 mini-séjours, 1 veillée, 1 sortie par semaine...

Information :

2 fois par mois, les assistances maternelles de Saint-Prouant se retrouvent avec leurs enfants en garde dans les locaux des P'tits Futés. Ces deux matinées permettent aux enfants de jouer avec des nouveaux jeux et de favoriser les échanges.

ÉCOLE PRIVÉE
St André

École Privée St André
Rue Abbé Girardeau
85110 Saint-Prouant

02.51.66.48.15
ecolesaintandre.stprouant@wanadoo.fr
www.ecole-saint-andre-stprouant.fr

L'établissement propose un projet éducatif et un projet pédagogique présentés aux familles à la rentrée dans la plaquette de l'école. 129 enfants sont inscrits pour l'année 2017-2018.

PS-MS : Emilie Préaud (jeudi, vendredi),
Nathalie Moussion (lundi et mardi)
GS-CP : Stéphanie Rautureau
CE1-CE2 : Aurélie Gourmaud
CE2-CM1 : Mathilde Lersteau
CM1-CM2 : Patrice Maria et Marina Sarrazin (le mardi)

Un enseignant spécialisé : Philippe Avril
L'école bénéficie de l'intervention de Philippe Avril. Il apporte une aide ponctuelle et spécifique aux élèves connaissant des difficultés dans les apprentissages. Philippe intervient aussi sur les autres écoles du secteur.

Le mardi : Patrice MARIA (chef d'établissement), en décharge de direction ce jour-là, est plus disponible pour vous recevoir ou répondre à vos appels.

Personnel de l'école : Deux aide-maternelles, **Nelly ERITEAU et Annabelle OUVRARD** accompagnent les enfants et les enseignantes, elles assurent aussi l'entretien des locaux. Elles sont présentes toute la journée.

OGEC
St André

Laëtitia MERCIER
Présidente

ecolesaintandre.stprouant@wanadoo.fr
www.ecole-saint-andre-stprouant.fr

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association composée de parents d'élèves bénévoles, soucieux de la bonne gestion financière et comptable de l'école de leurs enfants. Il assure également l'entretien du patrimoine mobilier et immobilier de l'école et la fonction d'employeur des personnels non enseignants.

Tous les membres du bureau veillent à prendre, en collaboration avec le directeur, les meilleures décisions dans l'intérêt des enfants.

L'année scolaire 2017-2018 a débuté par des festivités. En septembre, nous avons inauguré des nouveaux bâtiments à l'occasion des 75 ans de l'école ce qui a permis à tous une visite des locaux.

Cette année nous continuons à entretenir les différents bâtiments de l'établissement. Nous avons renouvelé l'équipement informatique et avons fait l'achat de nouveaux jeux extérieurs pour les enfants.

Nous remercions la municipalité pour la subvention annuelle de 670 € par élève pour l'année 2018 et pour sa participation aux diverses activités que vivent les enfants tout au long de l'année.

Le bureau est composé de 14 membres, dont voici l'organisation :
- Présidente: Laëtitia Mercier
- Vice-président: Christophe Coutant
- Trésorière: Estelle Roulleau
- Trésorière adjointe: Lucie Bertin
- Responsable personnels OGEC : Sabrina Rocheteau
- Secrétaire: Nathalie Bouchet
- Secrétaire adjointe : Amélie Cousseau
- Autres Membres : Sarah Blanchard, Vanessa Chauvet, Rodolphe Orgerit, Sandrine Pajot, Jean-Thierry Pasnin, Gaëtan Praud, Claire Vivien.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres et nous remercions tous les bénévoles du bureau pour leur active implication et plus particulièrement à : Armelle Alletru, Bruno Bizon, Aurélie Normand, Sandra Raffeneau, François Rouet, Corinne Thérial, Thierry Vendé qui nous quittent après plusieurs années de bénévolat au sein de l'OGEC.

A noter location vaisselle :
Pour vos repas de famille ou de fêtes, vous pouvez louer de la vaisselle. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter : Gaëtan Praud au 02.51.66.41.53

A noter pour l'année scolaire 2018-2019 :
- Vente de légumes: Octobre 2018 à mai 2019
- Vente de chocolats: Novembre 2018
- Marché de printemps: Printemps 2019
- Kermesse : 15 Juin 2019

Tout le bureau de l'OGEC vous remercie pour votre participation à ces manifestations. Elle est indispensable au bon équilibre financier de l'école, pour permettre à nos enfants d'apprendre dans de bonnes conditions.

ÉCOLE PUBLIQUE
Isaac Potet

École Publique Isaac Potet
3 rue Louis David
85110 Saint-Prouant

02.51.66.48.26
ce.0850572k@ac-nantes.fr
www.ecoleisaacpotet-saintprouant.e-primo.fr

L'école Isaac Potet compte en cette fin d'année scolaire, 101 élèves répartis en 4 classes :

PS/MS : 19 élèves, Mme Maindron aidée de Mme Villatte (Atsem)

GS/CP : 28 élèves, Mme Thibaud et Mme Codet, aidée de Mme Dupery (Atsem)

CE1/CE2 : 26 élèves, Mme Bricaud

CM1/CM2 : 28 élèves, M. Joguet (directeur) et Mme Codet

Pour cette année 2017-2018, le temps scolaire était à nouveau organisé sur 4 jours et demi et complété par des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) gérés par la Municipalité et Familles Rurales. La rentrée scolaire 2018-2019 verra le retour à la semaine de 4 jours sans école le mercredi matin et avec des horaires identiques pour tous (9 h-16 h 40).

En complément du travail quotidien de classe, voici quelques-unes des actions pédagogiques qui ont été menées cette année au sein de l'école :

- Des actions sportives : piscine, rencontre endurance, rencontre danse, prévention routière, sortie au Vendéspace sur le thème du Tour de France, et interventions basket, tennis de table, balle au pied.
- Des actions culturelles : dans le cadre de l'action «Lire et faire lire», des personnes retraitées bénévoles viennent chaque semaine faire découvrir l'univers des livres et de la lecture aux enfants ; nous avons assisté cette année à plusieurs spectacles artistiques ou musicaux ; nous sommes allés au cinéma, à l'Ehpad ; nous avons participé au goûter de noël et au carnaval avec l'école privée.
- Des actions liées à l'environnement et au label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) : l'ensemble des classes s'est engagé cette année dans un important projet d'aménagement paysager des extérieurs de l'école (avec le soutien de la Communauté de Communes, de la Municipalité, et du CPIE Sèvre et Bocage). Pour rendre notre cour plus belle et accueillante, nous avons fabriqué et installé des bacs de jardinages et jardinières, fait des plantations, décoré la palissade, semé une prairie fleurie, et construit des cabanes à insectes.
- Quelques sorties prévues en cette fin d'année :

• Dans le cadre du projet environnement, les classes de PS/MS et GS/CP se rendront au parc Les Folies de Finfarine courant juin.
• La classe de CE1-CE2-CM1 ira découvrir le Parc Oriental de Maulévrier.
• La classe de CM1-CM2 fera une sortie vélo en cette fin d'année.

Par ailleurs, l'éducation au numérique et l'usage du numérique au service des apprentissages continuent d'occuper une place importante au sein de l'école à travers l'utilisation des vidéoprojecteurs interactifs dans chaque classe, et l'usage d'«e-primo», plate-forme numérique qui permet de donner des informations sur la vie de l'école via l'espace public **(www.ecoleisaacpotet-saintprouant.e-primo.fr)** ou de rendre compte des projets menés en classe via un espace privé accessible aux parents et enfants.

Afin de prévoir les effectifs et l'organisation de l'année scolaire prochaine, pensez à venir inscrire : vos enfants nés en 2014 (pour rentrer à l'école en septembre 2018) ; vos enfants nés en 2015 (pour rentrer éventuellement en janvier 2019).

AMICALE LAÏQUE

Laetitia BELLET
Présidente

amicale.saintprouant@gmail.com

L'Amicale Laïque, constituée de parents d'élèves et de sympathisants, compte aujourd'hui 93 adhérents.

En effet, elle conforte les besoins de l'école en terme de sorties sportives et culturelles, de voyages scolaires et de fournitures.

Par exemple, pour 2017/2018, l'Amicale a financé la sortie de fin d'année scolaire à La Folie de Finfarine, celle au Parc Oriental de Maulévrier, avec visite et ateliers, et celle des CM.

Afin d'y parvenir, elle organise un loto, diverses actions (participation au marché de Noël ; vente de jus de pomme, de pizzas...) et la fête d'école avec tombola et repas.

L'adhésion, au prix de 10 €, est ouverte à tous (s'adresser aux membres du bureau lors de l'Assemblée Générale de septembre, aux diverses permanences tenues à l'école en début d'année ou par mail.

À nouveau, nous tenons à remercier la commune pour sa participation financière et son écoute. Bonne humeur, convivialité sont les règles du bureau; si ça vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre en 2018/2019.

Composition du bureau actuel
• Présidente : Laetitia Bellet
• Vice-présidente : Émilie Bruno
• Secrétaire : Anne-Sophie Léon
• Vice-secrétaire : Amélie Cornille
• Trésorier : Christophe Blaineau
• Vice-trésorier : Vincent Soulard
• Membres : Benjamin Genty, Julie Gobeaut, Sylvia Hordequin, Ludovic Lafois, Pascal Paillou, Nathalie Thoumoux et Franck Vitry

DATE À RETENIR

9 DÉCEMBRE 2018
LOTO

CLUB DES AÎNÉS
Étoile Filante

Henri BLANCHARD
Président

riton.anim@orange.fr

L'Étoile Filante compte 172 adhérents.

Après une coupure, l'activité du club a repris début septembre. Les adhérents qui le veulent, se retrouvent tous les jeudis à la salle du Petit Lundi, pour jouer à la belote, au scrabble ou autres jeux.

Des marches sont organisées les 1er, 3èmes et 5èmes jeudis du mois. Ces randonnées permettent, tout en marchant, de découvrir le patrimoine et la beauté des paysages traversés : une façon d'apprécier la splendeur et les bienfaits de la nature.

Des marches avec joëlettes peuvent être faîtes pour des personnes à mobilité réduite, il suffit de se faire connaître auprès des responsables.

Notre Assemblée Générale a lieu en janvier au cours de laquelle est servi un goûter permettant aux adhérents de se retrouver dans la bonne humeur. Cette soirée s'est terminée en chansons avec le groupe « Gilles et ses drôles de Dames ».

La dictée rassemble les 2èmes mardis du mois, à la salle du 18, rue G. Clémenceau, environ 40 personnes. Un bon moyen d'activer ses neurones : venez nombreux...c'est enrichissant.

La chorale compte 35 choristes qui se retrouvent le mercredi matin de 10 h à 12 h, à la salle du Petit Lundi. Si des personnes sont intéressées, venez vous joindre à nous, nous vous accueillerons avec joie. Elle a participé le 2 mai 2018 à l'une des 5 journées du printemps des chorales aux Herbiers.

Deux concours de belote ont lieu chaque année. Date à retenir pour le prochain : 17.11.2018.

Des mini-concours, réservés aux adhérents du club et dans la limite du possible, ont lieu tous les mois entre octobre et avril une quarantaine de personnes y participe.

Autres activités :
- Un repas annuel a été organisé le 29.03.2018.
- La journée interclub a eu lieu le jeudi 17.05.2018.
- Un pique-nique a eu lieu le 21.06.2018 à la salle du Petit Lundi.
- Des voyages sont aussi annoncés :
  - une sortie interclub en car à St Laurent de la Plaine (49) le 26.06.2018.
  - un voyage à Dinan le 4.09.2018 avec croisière sur la Rance et visite du barrage.

Alors, si vous êtes à la retraite, que vous voulez participer à nos différentes activités, venez nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec grand plaisir, une seule condition : «la joie et la bonne humeur» ;

Pour tous renseignements :
06 24 75 29 37.

Le conseil d'administration du club vous souhaite de bonnes vacances.

DATE À RETENIR

1er JUILLET 2018
BAL
ANIMÉ PAR
RÉMY ET BERNARD

SAINT-PROUANT ACCUEIL
Art floral

Paulette THOUMOUX
Présidente

02.51.66 47.80

Une composition florale c'est du bonheur à la maison...

Détente d'une soirée avec les copines... création de son propre bouquet... simplicité et bonne humeur....

Le 3ème jeudi de chaque mois par 2 bénévoles Michèle et Jacqueline

COMITÉ DES LOISIRS

Comité des Loisirs
ST PROUANT

Contacts :
- **Location matériel : 07 71 58 33 10**
- **Emilien FONTENEAU : 06 84 75 36 18**
- **Olivier ESSEUL : 06 16 49 95 84**

cdl.saintprouant@gmail.com

2018, l'année du renouveau

Notre principale inquiétude pour l'année 2017 était de trouver rapidement des bénévoles. C'est maintenant chose faite, le comité compte environ une douzaine de bénévoles réguliers. **L'effectif est principalement masculin, c'est pourquoi nous lançons un appel à la gente féminine pour qu'elle nous rejoigne.** De nouveaux moyens de communication ont été mis en place. Vous pouvez nous suivre sur le compte Facebook : «Comité des Loisirs Saint Prouant» et nous contacter par mail. Pour **la location de matériel**, nous appeler au : **07 71 58 33 10, du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 10h à 12h**. A découvrir courant du mois de juin, notre nouveau logo. Vous avez pu découvrir en fin d'année passée, le marché de Noël organisé en partenariat avec la Diane gauloise et l'OGEC de l'école St André, ainsi que les randonnées mensuelles. A noter dans vos agendas, tous les premiers dimanches de chaque mois, rendez-vous au local du comité pour découvrir les alentours de St Prouant en marchant, courant ou en vtt. La location de matériel est maintenue ainsi que la gestion de la pêche de l'étang de la Bourroche. Vous allez nous retrouver le 23 juin à la fête de la musique organisée conjointement avec les Feux de l'été, l'école de musique et la commune. Pour cette occasion, nous souhaitons remercier la municipalité pour sa subvention. Le samedi 8 décembre, doit se dérouler le 1er «Grand prix de Saint Prouant». C'est une course de cyclo-cross organisée sur le site de la Bourroche, elle remplace la course sur route du 8 mai.

FAC Prouantaise

FAC PROUANTAISE
Fusion Artisans et Commerçants de Saint-Prouant

Sylvain MERLET
Président

06.29.12.08.66
lafacprouantaise@hotmail.fr

La FAC Prouantaise a fusionné le temps d'un week-end !!!

C'était le 23 et 24 septembre dernier, au carrefour de la Débuterie, en partenariat avec les communes de Rochetrejoux, Le Boupère et Saint-Paul-en-Pareds, que les artisans commerçants de la FAC Prouantaise se sont réunis pour le week-end commercial «Les 4 Clochers». Cette manifestation innovante a été une grande réussite à tous points de vue. Apprécié par tous, ce nouveau concept a permis de rassembler plus de 50 exposants qui ont pu faire découvrir leur savoir-faire dans un cadre champêtre et sous un ciel ensoleillé. Un grand merci à tous les acteurs pour leur investissement qui a fortement contribué à cette réussite.

Nous pouvons déjà vous annoncer qu'une nouvelle édition est programmée pour 2020. Après deux années consécutives de week-ends commerciaux, nous vous laissons 2018 pour vous reposer et nous vous retrouverons sûrement en 2019.

UNC-AFN Soldats de France

U N C

Daniel CHAUVET
Président

Le congrès départemental a eu lieu à Saint-Malo-du-Bois le dimanche 25 juin 2017. Vingt Prouantais et plusieurs amis de Monsireigne ont accompagné les porte-drapeaux. Ce fut comme à l'accoutumée, une belle journée.

Le concours de belote s'est déroulé le 14 octobre dernier. Comme pour les années précédentes, ce fut une réussite. Le 4 novembre, Gérard Chauvet, un ancien rappelé AFN, nous a quittés. Ayons une pensée pour lui et sa famille. La secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, s'est déplacée en Vendée le 15 décembre. Elle a déposé une gerbe sur la tombe du maréchal de Lattre à Mouilleron-St-Germain. Puis, à Mouchamps, elle a rendu hommage à Georges Clemenceau. Nos quatre porte-drapeaux étaient bien évidemment présents. Concernant ce début d'année 2018, le buffet cantonal a eu lieu à la Salle de la Forêt de St-Prouant le 24 février. Il était organisé par les sections de St-Germain-de-Prinçay et de St-Vincent-Sterlanges. Nous étions nombreux à représenter la section. La remise d'un drapeau «Devoir de mémoire» aux enfants s'est déroulée à St-Germain-de-Prinçay le 5 mai. Nos quatre porte-drapeaux assistaient à cet événement symbolique. Le 8 mai dernier, les cinq communes du relais paroissial se sont rassemblées à Mouchamps pour la cérémonie religieuse, puis devant le monument aux morts. Le 12 mai, nous avons fêté le centenaire de l'UNC à Paris. Une messe a été célébrée dans la cathédrale Notre Dame. Ensuite 1 200 drapeaux ont défilé jusqu'à l'Arc de Triomphe où nous les avons accompagnés. Le congrès départemental a eu lieu à St-Étienne-du-Bois le 17 juin.

«ET VOGUE LA GALÈRE»
Groupe de chants marins

Christophe COUTANT
Président

chriscout1@live.fr

Le groupe continue tranquillement sa traversée.

Pour ce début d'année, le groupe a fait escale à Saint-Prouant en janvier pour Les Petits Pas de Justine et Dans les yeux de Valentine. Très belle croisière en compagnie d'un public venu nombreux.

- En avril, nous avons fait une sortie sur les bords de Loire à La Varenne,
- Le 21 juin aux Herbiers chez Régal Express,
- Le 22 juin à Bazoges-en-Pareds pour la fête de la musique.

A noter nos prochaines dates :
- Le 30 juin chez notre pote Reg à L'Art 7 aux Landes-Génusson
- Le 15 septembre nous serons dans le bassin d'Arcachon à Andernos-les bains et le 13 octobre sur l'Ile d'Yeu.

Alors si vous aimez la musique et la piraterie n'hésitez pas à venir nous voir.

Nous réalisons également une série de tee-shirt, si vous êtes intéressés parlez-en aux membres du groupe.

Bonnes vacances d'été à tous.

Et Vogue la Galère

ÉCOLE DE MUSIQUE
et Chorale

ecoledemusique.stprouant@laposte.net

L'École de Musique vient de terminer sa 27ème année d'existence.

L'effectif de cette saison était de 37 élèves. Les jeunes y sont bien représentés. Le jeudi, les cours d'accordéon ont été donnés à 7 musiciens par Antonio Marquès. 30 élèves ont participé aux cours de guitare, piano ou synthé enseignés par Philippe Lorand (mardi et samedi).

La Chorale «Les Chœurs de la Forêt» comprend 70 membres. Ces derniers, tous les mercredis, suivent les conseils prodigués par Joël Giraud pour améliorer leur entente vocale. En 2017/2018, lls ont donné plusieurs concerts : «Les Petits Pas de Justine et Dans les Yeux de Valentine», Maison de retraite Les Erables, Eglise du Petit Bourg aux Herbiers, Prieuré de Grammont.

En parallèle, l'Ecole de Musique a fait venir le groupe «Les Copains des Bois» avec en 1ère partie, le groupe de Philippe Lorand «The New Koko Swing».

Nous avons clôturé notre saison par l'Audition de Musique et la Fête de la Musique. Les inscriptions, à l'un ou l'autre cours, ont eu lieu en mai et juin.

Si vous le souhaitez, vous pouvez à votre tour apprendre à jouer d'un instrument ou chanter en groupe. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues également pour faire partie de notre bureau.

Après plusieurs années, Joël Sicot et Marie-Pierre Loiseau ont souhaité quitter notre association. Nous les remercions vivement pour leur participation active au sein de notre Conseil d'Administration.

Le bureau 2017/2018 : Bienvenue à Carine Bertrand.

Le bureau est donc maintenant composé de :
- Trésorière et Adjointe : Elisabeth Bizon et Jeanne-Marie Vendé
- Secrétaire et Adjointe : Nelly Giraud et Marie-Yolande Charbonneau
- Autres membres : Marie-Hélène Gallard, Emilie Huvelin, Chloé Gaborit, Carine Bertrand, Fabrice Girard et Guillaume Coutant

Notre Association souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

RAVINALA

DATE À RETENIR

25 NOVEMBRE 2018
VENTE ARTISANAT MALGACHE

Martine VŒGELIN
Présidente

@ www.ravinala-mada.com

Elle vient en aide aux plus démunis à Madagascar.

Nous sommes aidés par un comité de soutien, qui repère les situations les plus précaires.

Héry, un de nos correspondants de passage en France, a visité en janvier 2018, l'école de Chauché.

Nos actions :

- 27-28.01.2018 : Organisation d'un spectacle animé par les Baladins de la Médecine.
- 30.03.2018 : Opération bol de riz à l'école St Christophe de Chauché et au Lycée Richelieu de La Roche-sur-Yon.
- 25.11.2018 : Vente d'artisanat malgache, salle du Petit Lundi (possibilité de restauration).
- 02.12.2018 : Vente d'artisanat à La Bretonnière.
- 07.12.2018 : Assemblée Générale (ouverte à tous).
- 26.01.2019 : Repas malgache, salle de la Forêt (réservations à partir du 25.11.2018).

En janvier, le spectacle animé par les Baladins de la Médecine, a remporté un vif succès. Nous vous remercions très chaleureusement pour votre participation. Vous nous permettez d'apporter une aide plus importante aux actions. que soutient l'association à Madagascar. Grâce à vous, nous allons aider encore davantage d'enfants et structures auprès desquelles nous sommes impliqués : scolarisation d'enfants du CP au BAC, orphelinat, dis-pensaires, formation professionnelle, aide alimentaire, traitements médicaux, etc... Nous sommes soutenus par des donateurs (dons déductibles des impôts). La carte d'adhérent 10 €, est renouvelable chaque année en décembre. Merci beaucoup pour votre fidélité, votre soutien nous est très précieux.

FESTIVAL
Les Feux de l'Été

Samuel VENDÉ
Antoine BOUCHET
Présidents

info@feuxdelete.com
@ www.feuxdelete.com

Malgré l'absence de festival cette année encore, l'association a su se mobiliser afin d'organiser des spectacles musicaux et culturels de qualité.

C'est toujours avec le même plaisir que nous avons pu vous proposer pas moins de 9 manifestations depuis février 2017. Avec des succès d'affluence diverse, mais l'intérêt est bien que le spectacle vivant soit présent au sein de la commune.

C'est à nouveau l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui œuvrent à nos côtés, avant, pendant et après chaque concert, en commençant par votre soutien, bénévoles de tous âges, mais aussi nos différents partenaires publics et privés qui permettent à l'association d'être en bonne santé financière.

Concernant l'avenir, l'objectif principal est la **25ème édition du festival** programmée **le samedi 13 juillet 2019** au Parc de la Bourroche afin de fêter dignement les 30 ans du festival «LES FEUX DE L'ETE». En espérant compter sur votre mobilisation future ! «Portez vous bien»

FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes compte actuellement 29 inscrits.

Nous souhaitons aujourd'hui lui redonner une nouvelle dynamique. En effet, les jeunes nous ont fait part de leurs envies : de ce foyer, recréer un endroit accueillant, un lieu de vie où ils peuvent se retrouver pour partager des moments simples et conviviaux. Pour ce faire, il nous faut réaménager le foyer en lui redonnant de la vie, de la couleur et en repenser le fonctionnement.

Afin d'aider les jeunes dans cette démarche, Elise Augain, coordinatrice Familles Rurales, se propose de les accompagner. L'idée première est de responsabiliser les jeunes dans cette nouvelle aventure. Nous avons également besoin d'adultes (pas obligatoirement des parents des jeunes des âges concernés) pour les orienter. Le prochain bulletin sera l'occasion de vous donner des nouvelles. D'ici là, n'hésitez pas à encourager nos jeunes !

DEUX NOUVEAUX SERVICES SUR NOTRE COMMUNE

val paysage
réinventons votre extérieur

Paysagiste
entretien et creation

Valentin JAGUENEAU
06 23 12 11 64
Zone Artisanale
5 rue du sureau
85110 SAINT PROUANT
valpaysagecreation@gmail.com

Sophrologue Caycédien
Mieux-être & sophrologie
HYPNOSE, MEDITATION, YOGA DU RIRE
Isabelle Oerther Borde
Prévention, gestion du stress et des émotions
Amélioration de la concentration
Accompagnement dans la confiance en soi
Gestion des douleurs chroniques et du sommeil
06 85 51 34 34
oertherisabelle@gmail.com
12 rue Bellevue 85110 Saint Prouant

Nous remercions les annonceurs qui ont permis l'édition de ce bulletin.
Merci de leur accorder votre confiance.

STAN MENUISERIE

- MENUISERIE
- CHARPENTE
- CLOISONS SECHES

4 rue de la Lande
ST PROUANT
02 51 66 44 87

BAR - TABAC - PRESSE
Chez Jean-Mi
ST.PROUANT
5 rue Georges Clemenceau
☎ 02 51 66 40 71

GAUTIER
La signature d'un grand fabricant de meubles
FABRICANT FRANÇAIS
WWW.GAUTIER.FR

GARAGE de l'Océan
SAINT PROUANT
Retrouvez-nous sur
www.garagedelocean.com
42 Rue de l'Océan – 85110 SAINT PROUANT ☎ 02 51 66 40 57

Réparations toutes marques
Location de véhicules
Location de matériel
Station de lavage OKI
Avec la carte OKI, économisez des unités de lavage.
OUVERTE 7 jours / 7

Des véhicules d'occasions toutes marques
NISSAN JUKE- 10 490 €
RENAULT GRAND SCENIC IV - 23 490 €
RENAULT KANGOO - 11 990 €
VOLKSWAGEN PASSAT VII – 11 990 €

CARROSSERIE TOUTES MARQUES
FRANCHISE REMBOURSÉE*
Sur présentation de ce coupon jusqu'au 31 décembre 2018
*voir conditions en agence

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

LE PAYS DE CHANTONNAY VOUS INFORME

www.cc-paysdechantonnay.fr

CCPaysdeChantonnay

ÉCONOMIE

Parc Polaris à Chantonnay : La Communauté de communes a acheté un bâtiment d'activité de 1 230 m² qui a été divisé en 3 parties. Une partie des locaux est louée à la Nantaise des Eaux, une autre à l'entreprise Fournitures Auto Service et le reste du bâtiment aux Restos du Cœurs pour leur atelier de recyclage d'ordinateurs.

Vendéopôle Vendée Centre : Les travaux d'extension du Vendéopôle sont terminés. 3,5 hectares de terrains ont été aménagés pour des entreprises souhaitant s'installer.

L'entreprise HGCT s'installe sur une parcelle de 6 ha et construit un bâtiment d'environ 4 500 m². Cette entreprise va fabriquer le béton de demain en Vendée (technologie française HP2A). L'entreprise Bati Teck construit un bâtiment. Elle a pour activité le montage de structures métalliques et emploie 13 salariés.

Actipôle des Grandmontains à Saint Prouant : Une extension de l'Actipôle des Grands Montains va être réalisée. Les travaux de la 1ère tranche vont permettre de proposer 8 463 m² commercialisables.

Pépinière d'entreprises de Benêtre à Sigournais : M. Gabriel De Chabot s'est installé dans un bureau de la pépinière d'entreprises depuis le 1er novembre 2017. Il dirige l'entreprise ABV dont l'activité est le dépannage des portes automatiques, rayonnages, cloisons, aménagements pour les industriels et plateformes de services. 1 atelier et 3 bureaux sont actuellement disponibles pour accueillir de jeunes entreprises.

Les entreprises intéressées pour louer ou acheter un atelier, un terrain ou un bureau, peuvent contacter Patrick Sudre, développeur économique de la Communauté de communes, au 02 51 94 40 23.

ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aides à la rénovation énergétique : La Communauté de communes souhaite sensibiliser et informer les propriétaires à la nécessaire maîtrise de l'énergie et au recours aux énergies renouvelables. Elle a mis en place une subvention pour les travaux de rénovation énergétique : aide de 25% sur un montant de travaux maximum de 2 000 Ð, soit une subvention de 500 Ð. L'association ELISE organise des permanences, deux mercredis par mois, à la Communauté de communes pour informer et conseiller les particuliers sur les priorités des travaux d'économie d'énergie les plus adaptés.

Assainissement non collectif : Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) n'est pas seulement un organisme de contrôle des installations d'assainissement non collectif, existantes ou réhabilitées. Il a également pour missions de vous apporter des conseils techniques, de vous informer des évolutions réglementaires et des aides à la réhabilitation existantes sur le territoire et de vous proposer un service de vidange de votre installation.

Lutte contre le frelon asiatique : La Communauté de communes prend en charge gratuitement la destruction des nids de frelons asiatiques. En 2017, plus de 180 demandes ont été reçues, avec la destruction d'environ 125 nids entre avril et décembre. Seules les destructions respectant la procédure mise en place sont prises en charge.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : Logements, mobilités, zones d'activités économiques, devenir des centre-bourgs, préservation des espaces agricoles et naturels... Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est le document cadre qui présente la stratégie d'aménagement et de développement de la Communauté de communes pour les 10 prochaines années. Depuis le mois de juillet 2017, les élus sont entrés dans la phase de construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui constitue l'élément central du PLUi.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PLUi
Pays de Chantonnay

EMPLOI

La Maison de l'Emploi est un service de proximité qui apporte :
- aux demandeurs d'emploi : un accompagnement dans leurs démarches de recherche d'emploi (création de CV ou de lettre de motivation, inscriptions sur le site de Pôle Emploi...) et une aide dans les échanges avec Pôle Emploi.
- aux entreprises : une aide dans le recrutement des offres d'emploi locales.

Tél. 02 51 46 80 02 - **maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr**

TOURISME

Base de Loisirs de Touchegray - Chantonnay : Du 30 juin au 31 août 2018, venez profiter des nombreuses activités dans un cadre naturel préservé : location de canoë-kayak, stand up paddle et pédalos, ludisports, structures gonflables, bibliothèque de plage, jeu d'orientation... ***Nouveauté 2018 : baignade aménagée et surveillée du mardi au dimanche de 14h à 19h, avec une plage de sable.***

Zone de loisirs de la Morlière - Sigournais : Balade à poney du 13 juillet au 24 août : ouvert les vendredis de 14h à 19h ***Nouveauté 2018 : Des cheminements avec des tables de pique-nique et des bancs ont été aménagés pour permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter du site.***

CULTURE

Spectacles scolaires : Près de 940 élèves de cycle 2 ont assisté, du 15 au 22 novembre 2017, à des représentations du spectacle «1, 2, 3 Savane» de Ladji Diallo, dans les salles mises à disposition par trois communes. Pour la 2ème année, un partenariat avec la ville de Chantonnay et le festival Éperluette a été mis en place.

8ème édition «Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay» : Du 26 septembre au 8 octobre 2018, les 10 communes du territoire accueilleront le spectacle de magie et de mentalisme «Leurre de Vérité» proposé par Luc Apers. Peu connu en France, ce Belge a pourtant inventé un nouveau genre qui emprunte au théâtre et à la magie pour faire vivre et partager des expériences paranormales.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

4ème édition du festival : «Éclats de livres au Pays de Chantonnay» : Cette année, dix-huit rencontres culturelles vous ont été proposées entre le 24 avril et le 4 mai 2018. C'est autour du vaste thème de la Nature que chacun a pu trouver son bonheur parmi les différents types d'animations. Le festival a définitivement trouvé son public qui se hâte pour participer aux rencontres, spectacles et ateliers et les échanges n'en sont que plus riches.

Le Prix des Lecteurs : Chaque année les équipes de bénévoles et professionnels travaillent pour vous proposer une sélection de livres parmi la production éditoriale de fiction pour adulte. Parmi ces coups de cœur certains vous touchent plus que d'autres, à vous de les défendre !! La Communauté de communes du Pays de Chantonnay organise un prix des lecteurs. Cinq titres vous seront proposés à partir ou dans la bibliothèque de votre choix. Vous avez jusqu'au 1er mars 2019 pour participer. Plus de renseignements sur le site internet **www.bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr**

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Le CIAS du Pays de Chantonnay gère les 3 EHPAD présents sur le territoire (EHPAD Les Humeaux à Bournezeau, EHPAD L'Assemblée à Chantonnay et EHPAD Les Érables à Saint Prouant) ainsi que les 2 Maisons de Vie («Le Tail Fleuri» à Saint Germain de Prinçay et «Les Grands-parents» à Sainte Cécile).

EHPAD L'Assemblée - Chantonnay : Depuis mars 2017, les résidents ont emménagé dans le nouvel EHPAD L'Assemblée. Il est composé de 82 chambres, dont 4 chambres communicantes, et de nombreux espaces communs (salles à manger, salles d'activités et d'animations, infirmerie, salon multifonction...). Un pôle fonctionnant sur le mode PASA permet d'accueillir une partie des résidents en journée.

MAISON DE VIE LES GRANDS-PARENTS - Sainte Cécile : Depuis le 1er avril 2017, la Maison de Vie a intégré le CIAS du Pays de Chantonnay. Proche du centre-bourg et dans un parc arboré, elle accueille 24 résidents qui sont locataires de leur logement. Ils peuvent participer, en fonction de leur envie et de leurs capacités, à la vie de la structure : aide à la cuisine, mise en place du couvert...

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE :

Ce service effectue des livraisons sur tout le territoire du Pays de Chantonnay. Quatre formules au choix sont proposées : déjeuner et dîner / déjeuner et potage / déjeuner seul / dîner seul. Les menus équilibrés sont conçus par un diététicien et 4 personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés. Retrouvez les menus et les tarifs sur le site Internet **www.cc-paysdechantonnay.fr**

Tél. 02 51 42 80 97 – **service.portagecias@orange.fr**

Office de Tourisme Pays de Chantonnay

L'OFFICE DE TOURISME

VOUS ACCUEILLE MAI, JUIN ET SEPTEMBRE
- Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.
- Le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30

JUILLET ET AOÛT
- Du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (14 h-17 h le samedi)
- Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h 30

Service billetterie pour le Puy du Fou, Ile d'Yeu, cartes de pêche,...
Possibilité de louer des GPS de randonnée pour faire du géocaching.

Un été divertissant

L'été sera animé au Pays de Chantonnay. Voici le programme des festivités.

BALADES SEMI-NOCTURNES

10 balades qui se dérouleront du 19 juin au 21 août.
Départ à 20 h. Un verre de l'amitié sera servi à chaque arrivée.

BALADES CONTÉES THÉMATIQUES

Trois balades contées sur le thème «Autour du Monde» sont prévues :

- Le 19 juillet à 19 h à Rochetrejoux. Le conteur mauritanien Mamadou Sall nous emmènera en Afrique avec son spectacle Veillée sous l'Acacia accessible à tout public à partir de 8 ans. Verre de l'amitié à l'arrivée.
- Le 2 août à 19 h au Manoir de Ponsay : la conteuse Sylvie Vieville nous transportera en Australie parmi les kangourous et les aborigènes avec son spectacle Mirrabooka ; spectacle tout public à partir de 8 ans. Verre de l'amitié à l'arrivée.
- Le 16 août à 19 h à Saint Martin des Noyers, lieu-dit Le petit Moulinet. Le conteur Pascal-Mitsuru Guéran nous fera voyager au Pays du Soleil Levant avec son spectacle Histoires et contes du Japon, accessible à partir de 5 ans. Verre de l'amitié à l'arrivée.

Ces trois balades sont gratuites et sur réservation à l'Office de Tourisme.

APÉRO-CONCERTS

2 apéro-concerts pour cet été :

- Le 11 juillet au château de Sigournais à partir de 19 h. Avec le musicien Léo Parcoeur pour rythmer la soirée et l'association Asphodel pour un buffet grillades et sandwiches. Sur réservation à l'Office de Tourisme. Entrée gratuite.
- Le 8 août au Logis des Grois à partir de 19 h. Avec l'orchestre Cocktail pour faire danser. Un apéritif sera servi par l'Office de Tourisme. Sur réservation à l'Office de Tourisme. Entrée gratuite.

SOIRÉE ASTRONOMIE

La nouveauté de cette année pour clore la saison : Soirée astronomie au Domaine de la Corbe à Bournezeau le 22 août à 21 h. Avec l'association Les Etoiles au Vent, observez la voûte céleste dans un cadre agréable. Explications et animation par Les Etoiles au Vent, verre de l'amitié offert par l'Office de Tourisme. Nombre de places limité, sur inscription à l'Office de Tourisme. Animation gratuite.

En parallèle de ces animations, la communauté de communes a aménagé le site de Touchegray afin de créer une véritable base de loisirs. De nombreuses animations vous attendent entre le 30 juin et le 31 août, dont la baignade et la plage. Mais aussi des structures gonflables, la location de canoë-kayak, des jeux d'orientation et plus encore... Détails et informations sur le dépliant dédié aux 3 lacs.

SOIRÉE GÉOCACHING

Le 26 juillet une soirée Géocaching dans le centre-ville de Bournezeau. Rendez-vous à 18 h place de l'église. Deux équipes s'affronteront pour trouver la cache finale en premier. L'équipe la plus rapide remporte un prix. Nombre de personnes limité. Sur inscription à l'Office de Tourisme. Gratuit.

02 51 09 45 77
www.tourisme-paysdechantonnay.fr
contact@tourisme-paysdechantonnay.fr

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

LE 1er JUIN 2018, votre **CLIC** déménage !

Les missions d'accueil, d'information et d'accompagnement du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique rejoignent votre Maison Départementale des Solidarités et de la Famille.

Pour les personnes âgées et leurs proches, le déménagement du CLIC va permettre de simplifier les démarches administratives, d'offrir un accueil élargi et d'assurer un interlocuteur privilégié de proximité pour apporter une réponse adaptée et coordonnée aux besoins des personnes âgées en Vendée.

Contacts :
Maison Départementale des Solidarités et de la Famille

3 place du Docteur Gaborit 85120 LA CHÂTAIGNERAIE 02 51 69 60 40 cms.lachataigneraie@vendee.fr	15 rue du Général de Gaulle 85110 CHANTONNAY 02 28 85 75 50 cms.chantonnay@vendee.fr	63 rue du Pré de Foire 85700 POUZAUGES 02 51 67 60 80 cms.pouzauges@vendee.fr

Imprimerie du Conseil départemental de la Vendée - Photo : istock/FredFroese/Sylvie Jansen - Ne pas jeter sur la voie publique

SCOM EST-VENDÉEN
La collecte des déchets

Pour toute question sur le service de collecte des déchets ménagers, consultez notre site internet : www.scom85.fr

ou contactez-nous : contact@scom85.fr / 02 51 57 11 93

TRI DES EMBALLAGES

Vous vous demandez quoi mettre dans les sacs jaunes ?

La consigne est simple et est la même sur toute la Vendée : **TOUS les emballages se trient.**

EN VENDÉE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

En clair, lorsque vous êtes confrontés à un déchet, la question à vous poser est :

EST-CE UN EMBALLAGE ?

Est-ce qu'au moment de son acquisition l'objet contenait ou servait à contenir un produit qu'il soit alimentaire ou non ?

- **Oui**, une fois vidé de son produit, l'objet est à mettre dans le sac jaune.
- **Non**, l'objet n'est pas à mettre dans le sac jaune.

Seuls les **gros emballages** doivent être déposés en déchèterie.
Exemple : bidons → ou = à 20 L, polystyrène de calage

D'une manière générale, merci de veiller à ce que les emballages soient **non encastrés**. Ceci afin de faciliter leur tri une fois au centre de tri.

Plus d'information sur : http://www.vendeetriplus.fr/

ASTUCE ZERO DECHET : Optez pour un sac à pain en tissu réutilisable.

QUE FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre nouvelle adresse : transmettre le formulaire téléchargeable sur **www.scom85.fr** ou disponible sur appel au **02 51 57 11 93**.

Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :
- **Laissez le bac à l'adresse quittée,**
- **Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.**

ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD OUEST
CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ANGERS

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ans !

Pensez au Recensement Citoyen Obligatoire

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site ***https://timbres.impots.gouv.fr/***

J'identife une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justifcatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne ***https://immatriculation.ants.gouv.fr***

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur .

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite ***https://permisdeconduire.ants.gouv.fr***

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur **https://immatriculation.gouv.fr**, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect.

MENUISERIE AGENCEMENT
DCFCom
Hervé Banchereau
De la conception à la pose
Agencement intérieur
Décoration, finition
Cuisine & salle de bain
Placard, dressing
Lambris, parquet
7, rue de l'Océan
85110 SAINT PROUANT
09 64 00 28 30 - 06 45 35 23 05 - dcfcom@orange.fr

Restaurant - Bar
Aquatik
2, rue Georges Clemenceau - 85110 SAINT-PROUANT
02 51 57 31 12
MENU OUVRIER
DU LUNDI AU VENDREDI MIDI
PIZZAS AU FEU DE BOIS
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE LE SOIR
REPAS DE FAMILLE, BANQUET
SUR RESERVATION
DISTRIBUTEUR DE PIZZAS
24H/24H 7 J/7 J

GAEC JEANNIERE
02.51.92.00.62
légumes - plants - fleurs
vente directe et sur les marchés
51 rue Yves ramoz 85500 saint paul en pareds
ouvert du lundi au vendredi
le samedi
8h30 à 12h30 et 14h30 à 18h30
8h30 à 12h30 et 14h30 à 17h

Garage MONNEREAU
VENTE ET RÉPARATION
VÉHICULES NEUFS
ET OCCASIONS
NOUVEAU :
Vous pouvez commander
votre voiture neuve
parmi un catalogue de + 26 marques
www.garagemonnereau.com
Saint Prouant
02 51 66 43 03

LAMOTHE
ÉLECTRICITÉ • SANITAIRE • CHAUFFAGE
www.fabricelamothe.fr
02 51 61 78 77
contact@fabricelamothe.fr
ZA Grands Montains
85110 Saint PROUANT

ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE
CHAUFFAGE CLIMATISATION

ROUSSEAU MERLET SARL

02 51 65 10 95
port. 06 81 44 39 00
rousseaumerlet@orange.fr

La main décorative

Décoration Intérieure
Peinture Intérieure/ Extérieure
Béton ciré

06 29 12 08 66
lamaindecorative@hotmail.fr
85 SAINT PROUANT

PavéO Informatique

Vente
Conseil
Site internet

11 Av de Lattre de Tassigny
85110 CHANTONNAY

02 51 61 47 08

www.paveo.fr

Une offre globale au service des particuliers et professionnels

PavéO Services

Déduisez 50% de vos impôts

11 Av de Lattre de Tassigny
85110 CHANTONNAY

02 51 61 47 09

www.vip85.fr

DÉPANNAGE INFORMATIQUE
À DOMICILE

DU 1ER JUIN AU 31 JUILLET 2018

-20%

sur le kit de distribution*

* Hors pose

AUTOFIT

GARAGE F. SERIN

1, rue du Sureau - ZA des Grands Montains
85110 SAINT PROUANT
flavien.serin@sfr.fr

02 51 63 97 47

HORAIRES

MAIRIE

- Le lundi : de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h
- Le mardi, le mercredi et le jeudi : de 9 h à 12 h 30 – après-midi fermé
- Le vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Tél. : 02.51.66.40.60
E-mail : mairie@saintprouant.fr
Site internet : saintprouant.fr

AGENCE POSTALE

Ouverture du bureau :

- Du lundi au vendredi : de 13 h 30 à 16 h,
- Le samedi : de 10 h à 12 h.

Départ du courrier :

- Du lundi au vendredi : 15 h 30,
- Le samedi : 12 h.

DÉCHETTERIE intercommunale (Route de Nantes) à Chantonnay

Le Champ Roux - Tél. 02 51 48 51 13

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h - de 14 h à 18 h
- Mardi et jeudi de 9 h à 12 h

POINTS DE TRI SUR ST-PROUANT

- Parking du Chétif Pâtis (Rue de l'Océan)
- Route de Monsireigne
- Rue du Sureau (Zone Artisanale)

PLATE-FORME DE DÉCHETS VERTS (route de Monsireigne)

(Déchets admis sur la plate-forme : déchets verts du jardin, pelouse, taille des haies et branchage)

Horaires d'hiver (de novembre à février) :

- Samedi : de 9 h à 17 h

Horaires d'été (de mars à octobre) :

- Lundi : de 9 h à 17 h
- Mercredi de 10 h à 12 h
- Samedi de 9 h à 17 h

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

12/04/18
Elsa PLUCHON
26 rue du Moulin

31/05/18
Éva LÉPILLIER
72 rue de l'Océan

05/06/18
Leïa MOTAIS
2 impasse du Colombier

12/06/18
Julia GODARD
7 Le Joblin

MARIAGES

21/04/18
Marie SOULARD et Boris PIET
07 rue du Moulin

28/04/18
Émilie PENAUD et Vincent SOULARD
17 rue de la Chênaie

DÉCÈS

08/04/18
Lucette JOUTEAU
19 rue du Grand Lay

28/05/18
Hélène AUGER
19 rue du Grand Lay

14/06/18
Odette CHAIGNEAU
19 rue du Grand Lay

#TARIFS MUNICIPAUX

Tarifs municipaux applicables à compter du 1er janvier 2018 :

SALLE DE LA FORÊT		2018		2019	
		Saint-Prouant	Hors commune	Saint-Prouant	Hors commune
Associations	Réunions, AG, Kermesse, Pique-nique, Interclub, Fête de la musique, Audition de musique, Arbre de Noël, EHPAD, Téléthon, Collectivités	0,00 €	141,00 €	0,00 €	144,00 €
	Expo-vente, vide grenier, loto, concours de belote, structure gonflable Repas ou pique-nique des associations de St-Prouant (à compter de 2019)	141,00 €	376,00 €	144,00 €	384,00 €
	Spectacle - Repas - Soirée dansante - Festival (1 jour)	376,00 €	564,00 €	384,00 €	576,00 €
	Spectacle - Repas - Soirée dansante - Festival (2 jours)	564,00 €	752,00 €	576,00 €	768,00 €
	Spectacle - Repas - Soirée dansante - Festival (3 jours)	752,00 €	940,00 €	768,00 €	960,00 €
Particuliers	Repas Noces Buffet manifestation : 1 jour	564,00 €	752,00 €	576,00 €	768,00 €
	Repas Noces Buffet manifestation : 2 jours	752,00 €	940,00 €	768,00 €	960,00 €
	Repas Noces Buffet manifestation : 3 jours	940,00 €	1 128,00 €	960,00 €	1 152,00 €
Entreprises	Réunions - Congrès - Séminaire - Fêtes : 1 jour	423,00 €	752,00 €	432,00 €	762,00 €

NB *1 jour : Installation J-1 après état des lieux Arrêt à 2 heures J+1 **2 jours : Installation J-1 après état des lieux Arrêt à 2 heures J+2 ***3 jours : Installation J-1 après état des lieux Arrêt à 2 heures J+3

SALLE DU PETIT LUNDI	2018		2019	
	Saint-Prouant	Hors commune	Saint-Prouant	Hors commune
Associations réunions, AG, Ravinala vente annuelle	0,00 €	47,00 €	0,00 €	48,00 €
Rassemblement après obsèques - réunions professionnelles concours de belote Repas ou pique-nique des associations de St-Prouant (à compter de 2019)	70,50 €	94,00 €	72,00 €	96,00 €
Repas, banquet, pique-nique, cocktail	141,00 €	188,00 €	144,00 €	192,00 €

Comme chaque année, la réservation des salles pour l'année +2 (soit 2020) s'effectue le 1er jour ouvrable de septembre de l'année en cours (soit le vendredi 3 septembre 2018) aux horaires d'ouverture de la Mairie.

50 % du montant total de la réservation est demandé à la signature du contrat.

PHOTOCOPIES	Particuliers		Associations	
	Noir et Blanc	Couleur	Noir et Blanc	Couleur
A4	0,25 €	0,50 €	0,10 €	0,20 €
A4 RV	0,30 €	0,60 €	0,12 €	0,24 €
A3	0,30 €	0,60 €	0,12 €	0,24 €
A3 RV	0,40 €	0,80 €	0,20 €	0,40 €

CIMETIÈRE		
	Concession trentenaire	80,00 € /m²
	Cavurne (30 ans)	350,00 €
	Columbarium (30 ans)	600,00 €
	Jardin du Souvenir (dispersion et plaque pour 30 ans) La gravure est à la charge de la famille	60,00 €

NUMÉROS D'URGENCE

- Médecin de garde (en semaine après 20 h, week-end, jour férié) : **116 117**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde (samedi et dimanche de 9 h à 12 h) : **02.51.46.28.83**
- Pompiers : **18** ou **112** (service d'urgence à partir d'un portable)
- SAMU (urgence vitale) : **15** ou **112** (service d'urgence à partir d'un portable)
- Gendarmerie : **17** ou **112** (service d'urgence à partir d'un portable)
- Centre anti-poisons d'Angers : **02.41.48.21.21**

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est disponible dans le hall du Crédit Mutuel, **19 rue de l'Océan.**

PASSATION CABINET INFIRMIER

Marie-Yolande CHARBONNEAU, infirmière DE à Saint-Prouant, vous informe de la cession de sa patientèle **à compter du 1er juin 2018 à Audrey PAILLAT**, infirmière DE.

Le numéro de téléphone reste inchangé : **02.51.66.40.90**

Le cabinet infirmier est tranféré au : **6 rue Georges Clemenceau à Saint-Prouant**.

AGENCE POSTALE : Horaires vacances

- Du 13 au 18 août 2018 : agence postale fermée
- Du 20 au 24 août 2018 : ouverture de 9 h 30 à 12 h
- Le 25 août 2018 : ouverture de 10 h à 12 h
- Retour à la normale à compter du 27 août 2018

SACS JAUNES

La distribution peut se faire en Mairie.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

BRUITS DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 rappelle qu' «aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage... de jour comme de nuit...».

Il précise notamment que les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers sont autorisées :

- du lundi au vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 H 30,
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que vous devez respecter impérativement les règles de civisme suivantes :

- Vos animaux ne doivent pas divaguer dans les rues ;
- Vous devez prendre des mesures nécessaires pour éviter les bruits pouvant gêner votre voisinage (cris, aboiements...) ;
- Vous devez prendre soin de ramasser leurs déjections sur le domaine public.

#CALENDRIER JUIN À DÉCEMBRE

SAMEDI 30 JUIN

Matinée des Associations

DE 9 H À 12 H 30
COMMUNE - SALLE OMNISPORTS

DIMANCHE 1ER JUILLET

Bal

13H30 - SALLE DE LA FORÊT
CLUB DES AÎNÉS «L'ÉTOILE FILANTE»

LUNDI 23 JUILLET

Concert «Liz Mc Comb, gospel»

21 H - PRIEURÉ DE GRAMMONT
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

MARDI 24 JUILLET

Balade semi-nocturne

DÉPART À 20 H - SALLE DE LA FORÊT
OFFICE DE TOURISME

LUNDI 30 JUILLET

Concert «King's Singers, sextuorn vocal britannique»

21 H - PRIEURÉ DE GRAMMONT
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LUNDIS 6 ET 13 AOÛT

Concert «Egregor Vocal, chant a capella»

21 H - PRIEURÉ DE GRAMMONT
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LUNDI 20 AOÛT

Concert «Jean-Paul Poletti et le chœur des hommes de Sartène, chants profanes et sacrés corses»

21 H - PRIEURÉ DE GRAMMONT
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

MARCHÉ D'ARTISANS D'ART
ET DE SAVOIR-FAIRE LOCAUX
LE SAMEDI DE 14 H À 19 H
ET LE DIMANCHE DE 10 H À 19 H
PRIEURÉ DE GRAMMONT
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay

SPECTACLE DE MAGIE ET DE MENTALISME
«LEURRE DE VÉRITÉ» DE LUC APERS
20 H 30 - SALLE DE LA FORÊT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE CHANTONNAY

SAMEDI 13 OCTOBRE

Concours de Belote

13 H 30 - SALLE DE LA FORÊT
UNC-AFN ET SOLDATS DE FRANCE

SAMEDI 3 NOVEMBRE

Messe de Saint-Hubert

10 H - PRIEURÉ DE GRAMMONT
MESSE AVEC LES TROMPES DE CHASSE DU «BIEN ALLER DU BOCAGE»
RALLYE CHOUAN - GRATUIT

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Concours de Belote

13 H 30 - SALLE DE LA FORÊT
CLUB DES AÎNÉS «L'ÉTOILE FILANTE»

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

Vente artisanale malgache

DE 10 H À 18 H - SALLE DU PETIT LUNDI
RAVINALA

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

Téléthon

SALLE DU PETIT LUNDI

«1er Grand Prix de Saint-Prouant»

COMITÉ DES LOISIRS
COURSE CYCLO-CROSS
PARC DE LA BOURROCHE

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

Loto

13 H 30 - SALLE DE LA FORÊT
AMICALE LAÏQUE

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Arbre de Noël

SALLE DE LA FORÊT - FAMILLES RURALES

DU 1ER JUIN AU 31 AOÛT
TOUS LES JOURS
EN SEPTEMBRE DU 1ER AU 17
LES VENDREDIS,
SAMEDIS ET DIMANCHES

Nouvelle exposition-photo Les abbayes vues du ciel

YANN ARTHUS-BERTRAND
PRIEURÉ DE GRAMMONT
DE 10 H À 12 H 30
ET DE 13 H 30 À 18 H
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

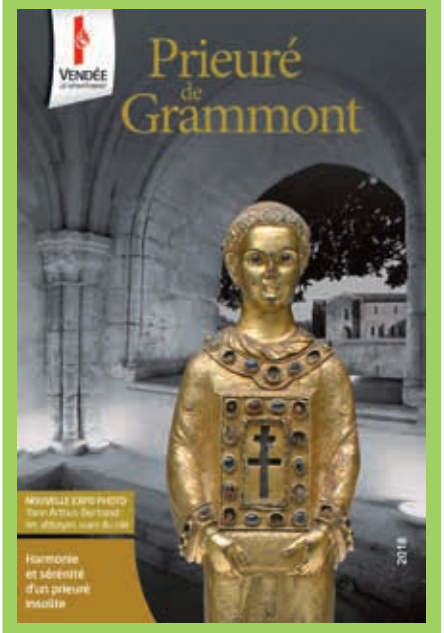

LA VISITE EST GRATUITE POUR LES HABITANTS DE SAINT-PROUANT

SAINT-PROUANT

MAIRIE
1 place de la Mairie
85110 Saint Prouant

02.51.66.40.60
mairie@saintprouant.fr
www.saintprouant.fr

IMPRIM'VERT | CHANTONNAY - Tél. 02 51 94 30 42 - Fax 02 51 46 80 14 - contact@fi-imprimerie.fr